oedc
Observatoire estrien du développement des communautés

PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE À SHERBROOKE

Rapport préparé pour Corporation de développement communautaire de Sherbrooke

Le mercredi 19 février 2025

TABLE DES MATIERES

Liste de tableaux 4
Liste de figures 4

1. Contexte du mandat 5

2. Méthodologie 5

2.1 La collecte de données qualitatives 6
2.2 Comment lire ce rapport 6

3. Définitions 7

4. Faits saillants 8

5. Priorités identifiées par les acteurs locaux et régionaux 10

6. Données sociodémographiques 12

6.1 Revenu et emploi 1

7. Logement 1

7.1 Portrait et constats 1
7.2 Abordabilité 2
7.3 Enjeux et effets sur les différentes clientèles 3

8. Sécurité alimentaire 6

8.1 Dépannage alimentaire 6
8.2 Déserts alimentaires 9

9. Transport 10

9.1 Transport en commun 10
9.2 Transport actif 13
9.3 Services d'autopartage 14
9.4 Transport inter-MRC 14

10. Santé 14

10.1 Santé mentale 14

10.2 Santé physique 17

11. Littératie et réussite éducative 18

12. Culture 20

13. Itinérance 23

14. Autres enjeux transversaux ou émergents 25

14.1 La fracture numérique 25
14.2 Les changements climatiques 25

15. Conclusion 26

Sources 28

16. Annexe 31

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1 : Données sociodémographiques pour les communautés défavorisées sur le plan matériel et social et pour le RLS de Sherbrooke, 2021 1
Tableau 2 : Proportion des jeunes au secondaire qui travaillent, comparaison 2022 et 2023 2
Tableau 3 : Données sur le revenu et l'emploi pour les communautés défavorisées sur le plan matériel et social et pour le RLS de Sherbrooke, 2021 1
Tableau 4 : Nombre de demandes mensuelles selon le type de demande 6
Tableau 5 : Nombre total de repas produits par La Grande Table, de 2020 à 2025 (écoles et comptoir) 7
Tableau 6 : Statistiques de fréquentation, 2018-2019 à 2023-2024, Le Blé d'Or 8
Tableau 7 : Comparaison entre les groupes populationnels défavorisés et favorisés en Estrie sur différents indicateurs en santé 18
Tableau 8 : Comparaison de Sherbrooke, de l'Estrie et du Québec sur différents indicateurs de développement de l'enfant, de réussite éducative et de littératie 21
Tableau 9. Liste des organisations ayant participé à la collecte de données et nature de leur participation 31

LISTE DE FIGURES

Figure 1 : Défavorisation matérielle et sociale à Sherbrooke, 2021 13
Figure 2 : Évolution du coût moyen des logements à louer (Kijiji) et du coût moyen des logements (SCHL) par typologie de logement entre 2020 et 2022 pour Sherbrooke (RMR) 3
Figure 3 : Indice de désert alimentaire, 2021, Ville de Sherbrooke 10
Figure 4 : Proportion ajustée de la population se situant à un niveau élevé à l'échelle de détresse psychologique selon la mesure de faible revenu (2 niveaux), Estrie, 2014-2015 et 2020-2021 .. 15
Figure 5 : Carte des îlots de chaleur urbains 2020-2022 26

1. CONTEXTE DU MANDAT

Dans le cadre des travaux entourant le quatrième plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui s'échelonne de 2024 à 2029, la Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CSLPES) souhaite réaliser un portrait de la pauvreté à Sherbrooke. Ce portrait vise d'abord à mettre à jour les données quantitatives et qualitatives sur les trois thèmes identifiés comme prioritaires dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023, soit la sécurité alimentaire, le logement (et l'itinérance) et le transport, ainsi qu'à identifier d'autres enjeux qui auraient émergé ou se seraient dégradés depuis.

Ce portrait, qui sera présenté lors d'un forum en février 2025, permettra aux acteurs locaux de cibler les priorités à mettre de l'avant dans le plan d'action local réalisé dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental – Mobiliser, Accompagner, Participer (PAGMAP) 2024-2029.

La CDC de Sherbrooke, pour le compte de la CSLPES, a mandaté l'Observatoire afin de réaliser un portrait de la pauvreté à Sherbrooke, répondant à trois grands objectifs:

1) Réaliser une mise à jour de la situation actuelle des trois enjeux prioritaires du dernier PAGIEPS pour Sherbrooke,
2) Creuser davantage ces enjeux afin de cerner avec plus de précision les angles d'actions à prioriser dans le cadre du PAGMAP,
3) Identifier les thèmes pour lesquels la situation s'est détériorée ou les enjeux qui ont émergé depuis le dernier exercice de priorisation.

Pour ce faire, l'Observatoire s'est appuyé sur les bases de données existantes (sociodémographiques ou sectorielles), sur les données des organisations partenaires de la CSLPES lorsque disponibles ainsi que sur des données qualitatives issues d'entrevues avec des informateurs clés. La liste des organisations ayant participé à cette collecte de données est présentée en annexe.

Un portrait de la pauvreté à Sherbrooke avait été réalisé par l'Observatoire pour le compte de l'Initiative sherbrookoise en développement des communautés en 2019. Il s'agissait essentiellement d'un portrait statistique basé sur les données sociodémographiques du Tableau de bord des communautés, édition 2016.

2. MÉTHODOLOGIE

Cet état de situation sur la pauvreté et l'exclusion sociale à Sherbrooke s'appuie à la fois sur des données quantitatives et des données qualitatives.

Les données quantitatives nous proviennent de bases de données publiques, de mémoires, de rapports et de bilans produits par des organisations ou des concertations. Une grande partie des données disponibles sont tirées du Recensement de la population 2021, et font état d'une situation particulière en période pandémique notamment en matière de revenu, en raison des prestations gouvernementales d'urgence. De plus, déjà quatre années ont passé depuis, et la

situation a beaucoup changé, tant au niveau économique que social. Les données qualitatives recueillies auprès d'acteurs clés viennent mettre en contexte ces données chiffrées, et nous permettre une mise en perspective importante.

Nous avons choisi comme base géographique principale les communautés locales du Tableau de bord des communautés de l'Estrie pour décrire avec plus de précision la population de Sherbrooke et sa répartition sur le territoire. Il est ainsi plus facile d'identifier les secteurs les plus défavorisés, qui pourraient potentiellement être masqués à l'échelle de l'Arrondissement (pensons notamment à la communauté de Saint-Boniface, située dans l'Arrondissement plutôt favorisé de Jacques-Cartier).

2.1 La collecte de données qualitatives

Pour une question d'efficacité, il a été choisi de contacter les concertations thématiques et les concertations par clientèles qui sont actives sur le territoire de Sherbrooke. La personne de référence identifiée pour chacune des concertations pouvait alors répondre elle-même, nous référer à un organisme de son réseau ou collecter de l'information dans son réseau et nous faire parvenir les données compilées.

Les entretiens se sont déroulés dans les mois de janvier et février 2025.

2.2 Comment lire ce rapport

Nous entamons le rapport par une mise en contexte à l'aide de données sociodémographiques, auxquelles s'enchaînent les questions de l'emploi et du revenu, intimement liées au concept de pauvreté. Pour ce portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Sherbrooke, édition 2025, nous avons porté notre regard sur sept thématiques. Nous vous présentons d'abord les trois thématiques constituant les priorités locales du plan d'action 2019-2023, soient le logement, la sécurité alimentaire et le transport. Suivent ensuite, sans ordre de priorité ou de gravité, les thématiques de la santé mentale et physique, la littératie et la réussite éducative, la culture, puis l'itinérance. Enfin, nous présentons brièvement deux enjeux autres qu'il nous semble important de souligner, soit parce qu'il s'agit d'un enjeu transversal à plusieurs – voire toutes – les thématiques d'intérêt, soit parce qu'il s'agit d'un enjeu omniprésent dans les préoccupations individuelles comme mondiales, et que l'action à toutes échelles devient urgente. Ces deux enjeux sont la fracture numérique et les changements climatiques.

La pauvreté et l'exclusion sociale touchent plus fortement certains groupes de la population, ou se manifestent de manières différentes auprès de ceux-ci. Pour faire ressortir ces particularités, nous aborderons spécifiquement la situation des femmes, des jeunes, des personnes aînées, des personnes aux prises avec un problème de santé mentale, des personnes immigrantes et des personnes d'expression anglaise en regard de ces thématiques lorsque pertinent, et lorsque les données (quantitatives et qualitatives) le permettent.

3. DÉFINITIONS

La CSLPES adopte les définitions suivantes :

Pauvreté

La pauvreté se traduit par une accumulation d'incapacités résultant d'inégalités et tendant à se renforcer réciproquement. Il s'agit d'un défaut d'avoir, de pouvoir et de savoir. À l'échelle des communautés, la pauvreté se traduit par une dévitalisation sociale et économique. Globalement, la pauvreté et l'exclusion constituent un ensemble de phénomènes sociologiques, structurels et psychosociaux interdépendants, dont les effets conjugués aggravent la situation des personnes et des communautés fragilisées, et génèrent des coûts sociaux et économiques importants pour la collectivité.

Cette définition suppose que la pauvreté et l'exclusion constituent des problèmes systémiques, dont l'ampleur et la complexité interpellent la responsabilité sociale collective, et soulèvent d'importants questionnements sur les normes dominantes d'appartenance et d'inclusion au système social et économique actuel.

Exclusion sociale

L'exclusion sociale est fréquemment vécue par les personnes en situation de pauvreté, mais ces deux conditions ne sont pas mutuellement inclusives. Précisons que l'exclusion sociale n'est pas seulement la défavorisation matérielle de l'individu, mais aussi l'incapacité à exercer pleinement ses droits sociaux, culturels et politiques. Le cumul de défavorisation risque de mener vers des situations de vulnérabilité ou d'insécurité qui mettent en péril et qui peuvent affecter de façon durable divers domaines de l'existence tels la santé, le revenu, le logement, l'alimentation, l'accès au travail, les loisirs et la participation sociale. L'exclusion repose aussi sur un processus dynamique de stigmatisation qui prend habituellement la forme de la discrimination et qui participe à la restriction des chances pour les individus visés.

À cet égard, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne se limite pas à contrer l'absence ou l'insuffisance de revenus. Elle doit également favoriser l'inclusion sociale de toutes les personnes et agir favorablement sur les autres déterminants sociaux de la santé (logement, éducation, environnement physique, environnement social, transport, aménagement urbain, habitudes de vie).

Outre ces définitions propres à la CSLPES, la mesure statistique retenue dans les données et analyses est la **Mesure de faible revenu (MFR) après impôt.**

La mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) désigne un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages privés. Le revenu après impôt du ménage est rajusté selon une échelle d'équivalence pour tenir compte des économies d'échelle. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménage correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

À l'aide des données du Recensement de la population de 2021, la ligne applicable à un ménage est définie comme la moitié de la médiane canadienne du revenu après impôt rajusté des ménages, multipliée par la racine carrée de la taille du ménage. La médiane est déterminée en fonction de toutes les personnes dans les ménages privés.

Lorsque le revenu après impôt non rajusté du ménage d'une personne tombe sous le seuil applicable à la personne selon la taille du ménage, la personne est considérée, selon la MFR-ApI, comme ayant un faible revenu. Puisque le seuil de la MFR-ApI et le revenu du ménage sont uniques et communs à tous les membres au sein de chaque ménage, la catégorie de faible revenu selon la MFR-ApI peut aussi s'appliquer aux ménages.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence des données sur le faible revenu est l'année civile 2020 (Statistiques Canada, 2022).

4. FAITS SAILLANTS

- Dix (10) communautés locales sur 36 présentent un indice fort de défavorisation matérielle et sociale.
- Une grande mobilité résidentielle est remarquée dans les communautés des Grands-Monts et du Centre-ville de Sherbrooke, ce qui pourrait signifier des hausses de loyers plus importantes (plus rapides) dans ces secteurs.
- La proportion de locataires est très élevée dans les communautés de l'Immaculée-Conception, de Sainte-Jeanne-d'Arc, des Grands-Monts et du Centre-ville. Ces communautés risquent d'être touchées plus durement par les enjeux liés au logement.
- Le revenu total médian après impôt des hommes, des femmes et des personnes aînées est inférieur au revenu minimum viable dans huit des dix communautés défavorisées.
- En 2023, un écart d'environ 3 $ l'heure sépare toujours les hommes et les femmes au niveau salarial. Pour les personnes immigrantes, l'enjeu de la reconnaissance des diplômes et des compétences demeure, de même que l'enjeu de la maîtrise du français.
- Les personnes aînées, dont le revenu est fixe, sont durement frappées par l'inflation. Des incongruences dans les programmes font que l'indexation des prestations - lorsqu'indexation il y a - n'entraîne pas une augmentation du revenu global.
- Une proportion grandissante de jeunes de 12 à 25 ans travaillent pendant leur parcours scolaire, ce qui peut avoir un impact sur leur santé mentale, leur motivation à poursuivre l'école et leur réussite scolaire.
- Un resserrement des critères d'admissibilité aux programmes en employabilité de Service Québec représente un enjeu supplémentaire pour certaines catégories de travailleurs vulnérables.
- Le manque de places en garderie à Sherbrooke représente un frein important à l'emploi touchant principalement les femmes.

- Le taux d'inoccupation à Sherbrooke était de 1,4% en octobre 2024, loin du taux d'équilibre estimé à 3%. Le moratoire de construction imposé sur plus de 20% du territoire de la ville, qui met sur pause de nombreux projets de construction dont du logement communautaire abordable, des logements pour étudiants et des logements pour une clientèle à risque d'itinérance, n'aidera en rien la situation.
- La hausse du coût des loyers s'accélère depuis la pandémie, et de manière encore plus marquée pour les logements à louer (c.-à-d. lorsqu'un logement se libère). Le taux de mobilité étant plus élevé à Sherbrooke que dans les villes comparables, l'impact sur le prix des loyers risque d'y être plus grand.
- La demande d'aide alimentaire est en hausse à Sherbrooke. Un nouveau plateau semble avoir été atteint à l'été 2024. La hausse du coût des loyers affecte les ménages les plus vulnérables tout au long de l'année.
- De plus en plus de personnes en emploi recourent aux services d'aide alimentaire. Les personnes vivant seules et les personnes aînées sont les usagers les plus fréquents.
- Des déserts alimentaires sont identifiés dans les communautés locales de l'Université, du Pin-Solitaire, des Grands-Monts, de Marie-Reine, de Jardins-Fleuris et de Desranleau.
- Au niveau du transport en commun, les horaires et les trajets axés sur les besoins des étudiants et des travailleurs demeurent des irritants. On souhaiterait plus de trajets directs Est-Ouest ou Nord-Sud, et plus de service dans l'Est de la ville. Le coût est considéré élevé, et la fin des transferts de lignes pour les usagers occasionnels est déplorée.
- Solidarité Transport est maintenant un programme pérenne et n'est plus contraint au plafond de 1000 usagers annuellement. Tout usager référé par un organisme partenaire peut y avoir accès, s'il répond aux critères d'admissibilité.
- La configuration de la ville, pensée pour la voiture, engendre d'importants enjeux de sécurité pour les piétons et les cyclistes. De plus, des infrastructures publiques, comme des bancs et des blocs sanitaires, pourraient faciliter l'utilisation du transport actif.
- Le taux de détresse psychologique est plus élevé chez les ménages à faible revenu.
- Plusieurs indicateurs en santé mentale sont plus élevés à Sherbrooke qu'en Estrie et au Québec.
- Un changement dans l'approche d'intervention dans le réseau de la santé et des services sociaux, passant d'un suivi continu ponctuel à un suivi par épisode de soin, déstabilise la clientèle vivant avec des problèmes de santé mentale.
- Une grande proportion des jeunes de 12 à 25 ans rapportent des symptômes d'anxiété ou de dépression. Les filles et les jeunes ayant une identité sexuelle « autre » présentent davantage d'idées noires.
- Le taux de signalement retenu à la DPJ est en hausse pour le RLS de Sherbrooke, ce qui est préoccupant.
- Le taux de population rapportant avoir un médecin de famille est en baisse. La proportion de la population n'ayant pas de médecin de famille est plus élevée dans les ménages

défavorisés. L'accès à un médecin de famille est crucial, car il représente la porte d'entrée vers l'ensemble des services de santé spécialisés.

- Le taux de mortalité prématurée est 2,15 fois plus élevé dans la population défavorisée que dans la population la plus favorisée. Cet écart s'est creusé au cours des dernières années, soulignant l'aggravation des inégalités en matière de santé dans la région.
- Sherbrooke se compare favorablement à l'Estrie sur les indicateurs de littératie et de réussite éducative. Il demeure toutefois préoccupant que la moitié de la population ait un indice de littératie sous le niveau 3.
- La ville de Sherbrooke compte de nombreuses initiatives culturelles accessibles gratuitement ou à faible coût.
- En Estrie, on dénombrait 664 personnes en situation d'itinérance visible le 11 octobre 2022. Il s'agit d'une augmentation de l'ordre de 216 personnes, ou 51 % comparativement à l'exercice précédent, réalisé en 2018. La principale raison évoquée de la perte de logement permanent est l'expulsion par le propriétaire, que ce soit en raison de loyers impayés, de plaintes et/ou de rénovation.
- Les femmes, comme les jeunes, se retrouvent plus fréquemment en situation d'itinérance cachée. Ces personnes peuvent tolérer des situations d'insalubrité, de violence et d'abus de toutes sortes pour tenter d'éviter la rue.
- La fracture numérique est de plus en plus marquée avec le nombre grandissant de services publics migrant en ligne. L'accès aux services et à l'information en ligne est un enjeu, de même que leur compréhension, étant donné que la moitié de la population a un niveau de littératie inférieur au niveau 3.
- L'adaptation aux changements climatiques est un enjeu de plus en plus pressant. Une concentration des îlots de chaleur est remarquée dans les communautés défavorisées sur le plan matériel et social (de Sainte-Jeanne-d'Arc, des Grands-Monts, du Centre-ville de Sherbrooke, de Marie-Reine, des Jardins-Fleuris, etc.).

5. PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES ACTEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX

En 2023, le gouvernement a procédé à des consultations, en marge du développement du nouveau plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La CSLPES a déposé un mémoire dans le cadre de ces consultations, identifiant les enjeux prioritaires au niveau de Sherbrooke. Le Réseau estrien de développement social (REDS) a fait de même pour les enjeux régionaux.

LA CSLPES a adopté six priorités locales, qui se déclinent comme suit :

- La concertation : réseautage des ressources et concertation intersectorielle
- La sécurité alimentaire
- Le logement **une nouveauté adaptée aux réalités actuelles du territoire*

- Le transport
- Le développement des communautés : soutien et promotion de l'approche du développement des communautés dans les initiatives de lutte contre la pauvreté
- La participation citoyenne : valorisation d'initiatives de nature citoyenne visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Selon elle, un plan de lutte contre la pauvreté devrait poursuivre les objectifs suivants :

- Agir sur les déterminants de pauvreté et d'exclusion et lutter contre les préjugés
- Assurer l'accessibilité du territoire et des services
- Favoriser le développement de communautés inclusives
- Favoriser l'inclusion sociale, économique et culturelle.

Pour ce faire, la CSLPES préconise ces stratégies :

- Valoriser et mettre de l'avant le travail des instances de concertation (sectorielles et locales)
- Favoriser les partenariats de toutes natures lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets
- Mobiliser les acteurs autour d'une vision commune
- Donner une priorité à la sécurité alimentaire via une démarche pour l'élaboration d'un projet collectif
- Soutenir les activités initiées par les communautés territoriales
- Favoriser la participation citoyenne et l'émergence de projets citoyens
- Suivre l'évolution de la situation de la pauvreté et mesurer les impacts
- Viser l'autonomie des territoires en matière de lutte contre la pauvreté
- Déployer des mécanismes de sensibilisation et d'action pour lutter contre les préjugés
- Favoriser la création de projets innovants et maintenir les projets structurants déjà en place.

De son côté, le REDS identifie quatre enjeux communs sur le territoire estrien, et en fait ses priorités.

1. Le logement. L'enjeu du logement en est un d'abordabilité, de quantité, de qualité, d'adéquation aux besoins et de complexité de développement.
2. La sécurité alimentaire. La demande de denrées et dépannages alimentaires augmenté deux fois plus rapidement que l'offre (récolte et achat combinés).
3. Réussite éducative, santé mentale et littératie. En Estrie, le taux de diplomation après 7 ans est plus faible que dans l'ensemble du Québec. Il en est de même pour le taux de diplomation des 15-24 ans. On voit une pression grandissante du marché du travail auprès des jeunes en âge scolaire; le marché de l'emploi présente une attractivité accrue.

Au niveau de la littératie, plus de la moitié de la population présente un niveau de littératie de 3 ou moins, ce qui est considéré comme insuffisant pour bien fonctionner dans notre société.

4. Transport inter et intra-MRC. On constate qu'il n'y a pas, actuellement, d'entente de service entre les différents transporteurs. Les services sont inégaux d'une MRC à l'autre.

Le REDS identifie également certains enjeux spécifiques à une partie seulement du territoire estrien. Ces enjeux sont l'itinérance, qui touche de façon plus importante les villes de Sherbrooke et Granby, mais qui émerge dans d'autres territoires également, et l'accès aux services de garde pour les enfants de 0 à 5 ans. Le REDS mentionne également l'importance de s'outiller collectivement face aux changements climatiques, et d'anticiper leurs impacts sur les enjeux communs identifiés précédemment.

6. DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le Tableau de bord des communautés de l'Estrie (TBCE; Direction de santé publique de l'Estrie, Équipe de surveillance de la santé de la population et de l'évaluation, 2023) découpe la ville de Sherbrooke en 36 communautés locales réparties en six arrondissements plutôt que quatre, selon le découpage administratif, soient :

- 1 communauté dans l'Arrondissement de Brompton
- 9 communautés dans l'Arrondissement de Fleurimont
- 1 communauté dans l'Arrondissement de Lennoxville
- 7 communautés dans l'Arrondissement du Mont-Bellevue
- 9 communautés dans l'Arrondissement de Rock-Forest-Saint-Élie-Deauville
- 9 communautés dans l'Arrondissement de Jacques-Cartier.

Parmi ces 36 communautés, dix présentent un fort indice de défavorisation matérielle et sociale[1]; elles sont présentées en rouge sur la carte suivante[2]. Nous concentrerons notre analyse autour de ces dix communautés.

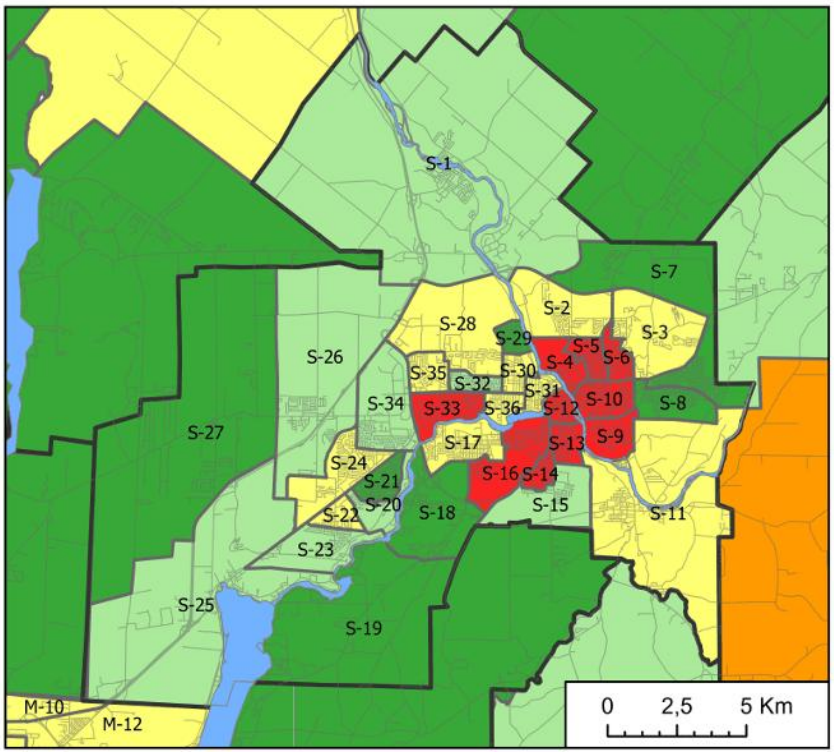
La communauté de Marie-Reine est composée d'une forte proportion de familles, alors que les communautés de Saint-Boniface et du Centre-ville sont particulièrement peu populaires auprès des familles, pour des raisons bien différentes. En effet, le centre-ville est habité par une forte

[1] L'indice de défavorisation matérielle et sociale comprend deux dimensions. La dimension matérielle reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire et ayant comme conséquence un manque de ressources matérielles (évaluées par l'éducation, l'emploi et le revenu). La dimension sociale renvoie à la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté (évaluée par le fait de vivre seul, d'être monoparental et d'être séparé, divorcé ou veuf).

[2] Les communautés défavorisées sont les suivantes : Pin-Solitaire (S-4), Saint-Michel (S-5), Jardins-Fleuris (S-6), Marie-Reine (S-9), Saint-Jean-Baptiste (S-10), Centre-ville de Sherbrooke (S-12), Immaculée-Conception (S-13), Grands-Monts (S-14), Sainte-Jeanne-d'Arc (S-16) et Saint-Boniface (S-33).

proportion d'étudiants et de jeunes professionnels âgés de 18 à 39 ans alors que la communauté de Saint-Boniface présente une forte proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus, et un âge médian de 62 ans, ce qui est très élevé. La communauté des Grands-Monts présente une faible proportion de personnes aînées, ce qui se reflète sur l'âge médian de 28 ans, le plus bas en l'Estrie. Les communautés du Pin-Solitaire et des Grands-Monts ont connu un accroissement démographique important entre 2016 et 2021 alors que les communautés de Saint-Michel et de Saint-Boniface ont connu un accroissement démographique négatif sur la même période. Plus du quart des familles des communautés des Jardins-Fleuris, de l'Immaculée-Conception et de Sainte-Jeanne-d'Arc sont des familles monoparentales.

FIGURE 1 : DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE À SHERBROOKE, 2021



Source : Direction de santé publique de l'Estrie, Équipe de surveillance de la santé de la population et de l'évaluation (2023)

Moins du tiers des résidents des communautés du Centre-ville et des Grands-Monts habitent le même logement que 5 ans auparavant. Nous le verrons dans la section sur le logement, cette donnée a un impact sur la hausse du prix des loyers. Dans la communauté des Grands-Monts, plus d'une personne sur cinq est issue de l'immigration. Le quart ou plus de la population des communautés de Saint-Michel, des Jardins-Fleuris et de Saint-Jean-Baptiste n'ont pas de diplôme ou certificat de niveau secondaire.

Pour tous les indicateurs liés au revenu, une mise en garde s'impose. Les revenus rapportés dans le dernier recensement, en 2021, sont les revenus de l'année 2020, incluant les mesures gouvernementales spéciales liées à la pandémie de COVID-19. Ils ne reflètent donc pas justement

la situation régulière de revenu, représentant souvent une hausse majeure comparativement au revenu régulier pour les populations défavorisées comme les petits salariés. Plus du quart de la population de 18 à 64 ans est sous le seuil de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR) dans les communautés du Pin-Solitaire, des Jardins-Fleuris, de l'Immaculée-Conception, des Grands-Monts et de Sainte-Jeanne-d'Arc. La plus forte proportion se trouve cependant dans la communauté du Centre-ville, où 38,1 % de la population vit sous le seuil de faible revenu. Parmi les dix communautés défavorisées sur le plan matériel et social, seule la communauté de Marie-Reine présente une proportion de faible revenu semblable à l'ensemble du RLS de Sherbrooke. Pour la population active, ce taux est à la baisse dans toutes les communautés présentées ici comparativement à 2016, en raison des mesures pandémiques qui ont gonflé les revenus d'une partie de la population. Pour l'ensemble de la ville, c'est 13,2 % de la population âgée de 18 à 64 ans qui vit sous le seuil de faible revenu; cette proportion était de 17,7 % en 2016. Chez les personnes aînées, cette proportion est plus élevée de manière générale; dans l'ensemble du RLS, ce sont plus du quart des personnes aînées qui vivent sous le seuil de faible revenu. Les communautés de Sainte-Jeanne-d'Arc (40,2 %), de l'Immaculée-Conception (47,8 %), des Grands-Monts (52,4 %) et du Centre-ville (61,8 %) présentent cependant les données les plus alarmantes sur cet indicateur. Pour l'ensemble de la ville, cette proportion est passée de 19,6 % en 2016 à 27,5 % en 2021. La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est encore plus élevée chez les personnes vivant seules. La moitié ou plus des personnes vivant seules dans les communautés des Jardins-Fleuris, de Saint-Jean-Baptiste, du Centre-ville et des Grands-Monts vivent sous le seuil de faible revenu selon la MFR.

Plus de 80 % de la population des communautés de l'Immaculée-Conception et de Sainte-Jeanne-d'Arc sont locataires; cette proportion atteint près de 90 % pour les résidents des Grands-Monts et du Centre-ville, cette dernière communauté présentant d'ailleurs le plus haut taux de locataires en Estrie. Les locataires des communautés de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Boniface présentent un taux d'effort particulièrement élevé, alors qu'environ le tiers des locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement, et plus d'un sur dix y consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut. Notez que le revenu est pris en compte dans le calcul de cette statistique; la mise en garde formulée précédemment s'applique. Ces indicateurs sont d'ailleurs en diminution depuis 2016, de plus de 10 points de pourcentage parfois. Au Centre-ville de Sherbrooke, une forte proportion de propriétaires occupants (35,5 %) consacre 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement.

Au Centre-ville de Sherbrooke, caractérisé par une très forte proportion de petits logements, plus de la moitié des résidents habitent seuls; cette proportion frôle les 80 % chez les personnes de 65 ans et plus. La communauté de Marie-Reine se distingue à l'inverse, alors que seulement 28,7 % des personnes aînées du secteur habitent seules.

Les plus hauts taux d'incapacité sont recensés au Centre-ville, tant chez les aînés que chez les personnes de moins de 65 ans.

TABLEAU 1 : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES POUR LES COMMUNAUTÉS DÉFAVORISÉES SUR LE PLAN MATÉRIEL ET SOCIAL ET POUR LE RLS DE SHERBROOKE, 2021

Indicateurs	Pin-Solitaire	Saint-Michel	Jardins-Fleuris	Marie-Reine	Saint-Jean-Baptiste	Centre-ville de Sherbrooke	Immaculée-Conception	Grands-Monts	Sainte-Jeanne-d'Arc	Saint-Boniface	Sherbrooke
Population totale	2820	5080	5480	3630	7325	3205	5630	5475	6725	5675	172 835
0 à 17 ans	13,8 %	14,6 %	17,6 %	19,6 %	12,6 %	6,2 %	15,6 %	16,3 %	14,3 %	8,6 %	18,1 %
18 à 29 ans	29,4 %	22,2 %	18,8 %	16,9 %	14,3 %	34,3 %	25 %	38,4 %	25,7 %	11,2 %	17,4 %
30 à 64 ans	35,8 %	40,5 %	39,2 %	41,3 %	39,6 %	39,3 %	42,3 %	34,9 %	39,6 %	34 %	43,5 %
65 ans ou plus	20,6 %	22,6 %	24,4 %	22,2 %	33,7 %	20 %	17,1 %	10,4 %	20,5 %	46,3 %	21 %
Âge médian	35	40	42	41	54	35	36	28	38	62	41
Taux d'accroissement annuel 2016-2021[3]	+22,5	-1,2	+0,9	+0,3	-1,8	+11,9	+10,2	+23,6	+1	-2,8	+12,5
Familles[4] Sans enfant	54,8 %	51,1 %	42,1 %	47,6 %	55,5 %	61,2 %	47,3 %	51,4 %	48,9 %	67,6 %	48,2 %
Ayant 1 ou 2 enfants	34,8 %	40,1 %	46,2 %	39,6 %	37,4 %	35,3 %	44 %	37,6 %	41,4 %	28,6 %	42,3 %
Ayant 3 enfants ou plus	10,4 %	9,3 %	12,2 %	12,8 %	7,4 %	3,5 %	9,1 %	11 %	9,7 %	4,2 %	9,6 %
Familles monoparentales	19,1 %	23,3 %	26,7 %	19,3 %	18,7 %	21,2 %	27,8 %	21,6 %	25,8 %	12,6 %	16,6 %
Population ne connaissant pas le français	5,9 %	3 %	3,2 %	3,6 %	1,4 %	5 %	2,4 %	4,3 %	2,8 %	1,9 %	1,9 %
Population résidant dans le même logement 5 ans auparavant	40,6 %	47,8 %	47,5 %	53,9 %	53,8 %	28,3 %	40,4 %	32,9 %	42,8 %	51,8 %	51,8 %
Population immigrante	12,9 %	11,2 %	15,8 %	14,7 %	6,1 %	8,4 %	13,5 %	22,4 %	11,9 %	12,2 %	12,2 %
Population sans diplôme ou certificat au secondaire	18,8 %	27,5 %	29,1 %	19 %	24,9 %	16,5 %	22,3 %	20,8 %	19 %	19,3 %	16,1 %
Personnes à faible revenu[5] 18 à 64 ans	27,1 %	23,2 %	27 %	13,9 %	20,8 %	38,1 %	25,5 %	25,4 %	25,4 %	15,9 %	13,2 %
65 ans et plus	29,8 %	32,6 %	31,9 %	17,6 %	39 %	61,8 %	47,8 %	52,4 %	40,2 %	27,5 %	27,5 %
Vivant seules	46,6 %	47 %	50,5 %	31,8 %	50 %	57,7 %	48,8 %	54 %	47,1 %	37,5 %	37,5 %
Proportion de ménages locataires	76,9 %	71,4 %	77 %	62,8 %	66,7 %	92,3 %	80 %	89,2 %	80,5 %	68,6 %	50,5 %

[3] Pour 1000 personnes
[4] Famille de recensement
[5] Après impôt, selon la Mesure de faible revenu (MFR)

Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	12,9 %	7,2 %	9,5 %	8,2 %	11,8 %	35,5 %	20,3 %	9,5 %	14,9 %	13,6 %	13,6 %
Ménages locataires Consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	27,4 %	26,6 %	24,1 %	19,4 %	31,6 %	28,3 %	21 %	23,5 %	23,1 %	36,7 %	24,7 %
Consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	8,6 %	4,8 %	7,1 %	4 %	11,7 %	7,6 %	5,3 %	6,5 %	6,3 %	12,7 %	7,2 %
Personnes vivant seules	33,2 %	36,8 %	31,8 %	22,3 %	37,8 %	52,5 %	35,2 %	30,3 %	37,2 %	39,7 %	23 %
Personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules	46,6 %	48,5 %	46,5 %	28,7 %	51,2 %	79,2 %	51 %	52,2 %	53,6 %	48,2 %	45,6 %
Population < 65 ans ayant une incapacité	44 %	42,5 %	41,1 %	35,4 %	39,4 %	51,4 %	41,3 %	36,5 %	39,4 %	34,3 %	32,5 %
Population > 65 ans ayant une incapacité	37 %	48,7 %	41,9 %	45,6 %	48,9 %	66,7 %	50 %	47,1 %	48,9 %	46 %	42,4 %

Source : Direction de santé publique de l'Estrie, Équipe de surveillance de la santé de la population et de l'évaluation (2023)

6.1 Revenu et emploi

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) définit le revenu minimum viable comme « l'équivalent du revenu après impôt nécessaire pour un panier de biens et de services qui permet une vie hors de la pauvreté » (2024). Pour Sherbrooke, l'IRIS calcule que le revenu viable pour une personne seule est de 33 878 $. Cela équivaut à un salaire horaire d'environ 23 $. Le revenu total médian après impôt des hommes, des femmes et des personnes aînées est inférieur au revenu minimum viable dans presque la presque totalité des dix communautés locales défavorisées. En 2023, une personne seule prestataire d'aide sociale sans contraintes à l'emploi disposait d'un revenu annuel de 11 327 $, comprenant la prestation mensuelle de 770 $ et les transferts gouvernementaux auxquels elle a droit. Ce revenu ne lui permet même pas de couvrir la moitié de ses besoins de base (logement, alimentation, transport et habillement; CSLPES, 2023). Pour une famille monoparentale, le revenu viable pour Sherbrooke serait de 46 283 $, et de 78 563 $ pour une famille de quatre comptant deux revenus (IRIS, 2024).

Dans les communautés de Saint-Jean-Baptiste et des Jardins-Fleuris, 35 % ou plus des revenus proviennent de transferts gouvernementaux. Plus d'une personne sur cinq reçoit de l'assistance sociale dans les communautés de Saint-Jean-Baptiste et du Centre-ville de Sherbrooke. Pour l'ensemble de la ville, ce taux est de 6,3 %, alors qu'il était 8,5 % en 2016.

Encore aujourd'hui, les femmes demeurent sous-payées comparativement aux hommes. En 2023, au Québec, la rémunération horaire moyenne des femmes salariées de 15 ans et plus se situe à environ 30,90 $, comparativement à environ 33,80 $ chez les hommes du même groupe d'âge. En 2023, un écart d'environ 3 $ l'heure sépare toujours les deux groupes (Institut de la statistique du Québec, 2023).

Pour les personnes immigrantes, l'enjeu de la reconnaissance des diplômes et des compétences demeure. Des personnes immigrantes, des femmes surtout, sont surqualifiées, mais peinent à se trouver un emploi ici, même un emploi sous-qualifié.

Les personnes aînées sont nombreuses à demeurer ou à retourner sur le marché du travail après l'âge de la retraite. L'inflation les frappe durement, les revenus de retraite étant des revenus fixes ou sous-indexés. Pour les aînés les plus démunis, qui bénéficient du Supplément de revenu garanti (SRG), une indexation de la prestation du Régime des rentes du Québec n'entraîne pas une amélioration des conditions de vie, car ils se voient couper d'autant leurs prestations de SRG.

La proportion de jeunes de 12 à 25 ans[6] qui travaillent est en croissance, et ce, de manière marquée (Tableau 2). Les jeunes travaillent souvent plus de 15 heures par semaine (20 % au 1er cycle, 26 % au 2e cycle, 45 % en formation professionnelle et formation générale aux adultes, 39 % au cégep et 30 % à l'université; CIUSSSE – CHUS, 2023). Les jeunes qui travaillent plus de 15 heures par semaine rapportent un peu plus souvent de l'anxiété ou de la dépression que les autres.

[6] Provenant d'écoles secondaires, centres de formation professionnelle (FP) et de formation générale aux adultes (FGA), cégeps et universités de quatre régions (Estrie, Laurentides, Mauricie-Centre-du-Québec et Montérégie). Ces statistiques ne reflètent pas uniquement la situation sherbrookoise, ni même estrienne.

TABLEAU 2 : PROPORTION DES JEUNES AU SECONDAIRE QUI TRAVAILLENT, COMPARAISON 2022 ET 2023

Niveau scolaire	2022	2023
Secondaire 1	13 %	54 %
Secondaire 2	21 %	57 %
Secondaire 3	36 %	61 %
Secondaire 4	49 %	66 %
Secondaire 5	62 %	71 %

Source : CIUSSSE – CHUS, 2023

Au niveau de l'emploi, plus du tiers de la population âgée de 24 à 64 ans n'occupent pas d'emploi dans cinq des dix communautés défavorisées sur le plan matériel et social présentes, soient celles du Pin-Solitaire, de Saint-Michel, des Jardins-Fleuris, du Centre-ville de Sherbrooke et des Grands-Monts. De manière générale, cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes; 40,3 % des femmes des Jardins-Fleuris n'occupent pas d'emploi, la proportion la plus élevée de notre échantillonnage. La communauté de Marie-Reine se distingue par la faible proportion d'hommes de 24 à 64 ans n'occupant pas un emploi, qui s'apparente à la proportion globale du RLS de Sherbrooke. Plus de 70 % des jeunes de 15 à 24 ans des communautés du Pin-Solitaire et de Saint-Boniface occupent un emploi alors que les communautés de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Jeanne-d'Arc présentent un taux d'emploi chez les jeunes en deçà de la proportion sherbrookoise.

Les groupes défavorisés rencontrent des enjeux particuliers sur le marché de l'emploi. Les personnes peu éduquées font face à un nombre de plus en plus restreint d'emplois non qualifiés, ou alors ces emplois sont sous-payés et les maintiennent dans la pauvreté. Les femmes – surtout si elles sont mères monoparentales, les jeunes, les personnes judiciarisées, les employés matures, les personnes avec des limitations, les minorités visibles, religieuses ou sexuelles et les personnes ayant un trouble de santé mentale font face à la discrimination de la part des employeurs ou des collègues. La conciliation travail-famille ou travail-formation/francisation est également un enjeu de taille pour de nombreuses personnes. La pression exercée par la hausse des loyers et l'inflation engendre une grande insécurité financière pour les personnes en recherche d'emploi. Les organismes en employabilité témoignent d'une grande détresse chez leur clientèle, d'un sentiment d'urgence qui n'était pas aussi présent auparavant.

Pour la population anglophone, l'enjeu est plutôt de trouver de la relève pour les emplois existants. Les jeunes ayant peu de débouchés professionnels dans leur langue au Québec, on assiste à un exode vers Montréal, les autres provinces ou l'étranger. Les organismes en employabilité remarquent une hausse de la clientèle immigrante, dont de plus en plus de femmes, souvent peu francisées, de différents statuts migratoires (travailleuses temporaires, réfugiées, parrainées). Cela représente un enjeu pour les organismes, qui n'ont pas de financement pour des services d'interprétariat. Ils doivent également refuser de plus en plus de demandes, car les demandeurs d'asile ne sont pas admissibles aux services financés par Services Québec. Les travailleurs étrangers temporaires et les prestataires d'assurance-emploi – maladie, notamment, n'ont plus accès à certains services d'employabilité depuis la mi-janvier, victimes d'un resserrement des critères d'admissibilité.

TABLEAU 3 : DONNÉES SUR LE REVENU ET L'EMPLOI POUR LES COMMUNAUTÉS DÉFAVORISÉES SUR LE PLAN MATÉRIEL ET SOCIAL ET POUR LE RLS DE SHERBROOKE, 2021

Indicateurs	Pin-Solitaire	Saint-Michel	Jardins-Fleuris	Marie-Reine	Saint-Jean-Baptiste	Centre-ville de Sherbrooke	Immaculée-Conception	Grands-Monts	Sainte-Jeanne-d'Arc	Saint-Boniface	Sherbrooke
Population n'occupant pas un emploi											
Hommes 24 à 64 ans	31,7 %	34,1 %	32,9 %	20,5 %	29,3 %	36,5 %	31,5 %	30,2 %	30,8 %	26 %	20,2 %
Femmes 24 à 64 ans	36 %	35 %	40,3 %	30,3 %	33,9 %	37,7 %	30,5 %	36,7 %	34,6 %	29,6 %	23,8 %
Total, 24 à 64 ans	33,2 %	34,3 %	36,9 %	25,9 %	31,6 %	37,2 %	31,2 %	33,5 %	32,4 %	27,6 %	27,6 %
Population occupant un emploi											
15 à 24 ans	72,7 %	60,3 %	66 %	67,1 %	53,2 %	62,9 %	68,4 %	65,6 %	55,2 %	71,1 %	62,9 %
65 ans ou plus	7,8 %	9 %	7,9 %	6,1 %	7,3 %	7,9 %	10,8 %	7,6 %	10,3 %	5,8 %	10,1 %
Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux	31,1 %	34,4 %	37,4 %	26,5 %	35 %	33,3 %	33,6 %	30,7 %	32,3 %	31,8 %	21,6 %
COVID-19 – Prestations et soutien du revenu gouvernementaux	8,6 %	8,2 %	8,5 %	5,7 %	7,6 %	11,4 %	10,1 %	10,4 %	9 %	5,6 %	5,4 %
Taux d'assistance sociale	12,3 %	16,7 %	18,5 %	8,1 %	20,3 %	23,5 %	16,2 %	10,9 %	13,4 %	5,2 %	6,3 %
Revenu total médian après impôt											
Hommes 15 ans ou plus	27 600 $	31 600 $	28 600 $	34 800 $	31 200 $	24 800 $	28 600 $	27 800 $	29 400 $	34 400 $	36 800 $
Femmes 15 ans ou plus	25 000 $	26 400 $	26 800 $	33 200 $	26 600 $	24 800 $	27 200 $	25 000 $	26 200 $	27 800 $	32 000 $
65 ans ou plus	26 400 $	24 000 $	24 200 $	27 400 $	25 200 $	22 400 $	23 200 $	23 200 $	24 600 $	27 200 $	27 800 $
Revenu total médian des ménages (Total)	37 600 $	40 000 $	38 400 $	52 800 $	39 200 $	29 800 $	38 800 $	40 400 $	38 000 $	41 600 $	55 200 $

Source : Direction de santé publique de l'Estrie, Équipe de surveillance de la santé de la population et de l'évaluation (2023)

Les femmes rencontrent un enjeu important de conciliation travail-famille, même lorsqu'elles ont un conjoint. La charge familiale demeure principalement féminine. À cela s'ajoute le manque de places en garderie; à Sherbrooke, l'ensemble des 5000 places en services de garde éducatifs à l'enfance disponibles sont actuellement comblées. Le taux de couverture de la demande de place dans les services de garde éducatifs à l'enfance est de 80 % dans le RLS de Sherbrooke, c'est-à-dire que seuls 80 % des enfants ayant besoin d'un service de garde en ont un (Direction de la santé publique de l'Estrie, 2024). Cependant, les projections du ministère de la Famille indiquent qu'en 2026, le taux de couverture des besoins devrait atteindre de 96 % à 99 % (2024).

Les jeunes sont souvent victimes d'abus de la part d'employeurs malhonnêtes, car ils ne connaissent pas leurs droits et ont peu d'expérience.

Les personnes ayant un problème de santé mentale souhaiteraient plus de flexibilité du marché du travail. Une partie des personnes actuellement sans emplois pourraient réintégrer le marché du travail s'il leur était possible de le faire à temps partiel, avec une possibilité d'absences épisodiques ou qu'un soutien serait offert à l'employeur, comme c'est le cas pour les personnes avec un handicap physique.

7. LOGEMENT

Le logement demeure un enjeu majeur à Sherbrooke, tant au niveau de l'abordabilité, de la disponibilité, de l'adéquation au besoin que de la salubrité. Cette thématique est sur toutes les lèvres. Les intervenants jeunesse comme ceux en employabilité, les partenaires de la Table en violence conjugale – tout le monde mentionne la crise du logement, ses effets auprès de la clientèle et sur leur intervention.

Comme le mentionne le REDS dans son mémoire, « [l]es autres enjeux identifiés lors de la tournée des concertations [...] sont **tous tributaires de l'enjeu du logement**. Gardons à l'esprit que la sécurité alimentaire, la capacité d'avoir accès à un transport adéquat, le développement des enfants, des jeunes, des familles, des personnes aînées, la santé mentale et la réussite éducative passe [sic] d'abord et avant tout par la possibilité et la capacité de se loger convenablement sans se ruiner » (REDS, 2023).

7.1 PORTRAIT ET CONSTATS

Selon le rapport de la Commission ad hoc sur le logement à Sherbrooke réalisé en 2023, la croissance démographique est plus forte à Sherbrooke que dans les villes comparables, et aucun ralentissement n'est projeté. Entre 2016 et 2021, la population sherbrookoise a cru de 7,2 %, contre 4 % dans l'ensemble du Québec. Sherbrooke compte davantage de ménages avec un revenu annuel inférieur à 60 000 $ que les villes comparables et conséquemment; la proportion de ménages locataires y est plus élevée (50,5 %). Conséquemment, on y enregistre plus de déménagements (le taux de mobilité sur 5 ans est de 46,2 %), particulièrement à proximité des campus. Sherbrooke compte une majorité de ménages de petite taille; 40 % des ménages sont

composés d'une personne seule, 26 % de couples sans enfant, 19 % de couples avec enfants, 8 % de familles monoparentales et 7 % ont une composition autre (colocation, par exemple).

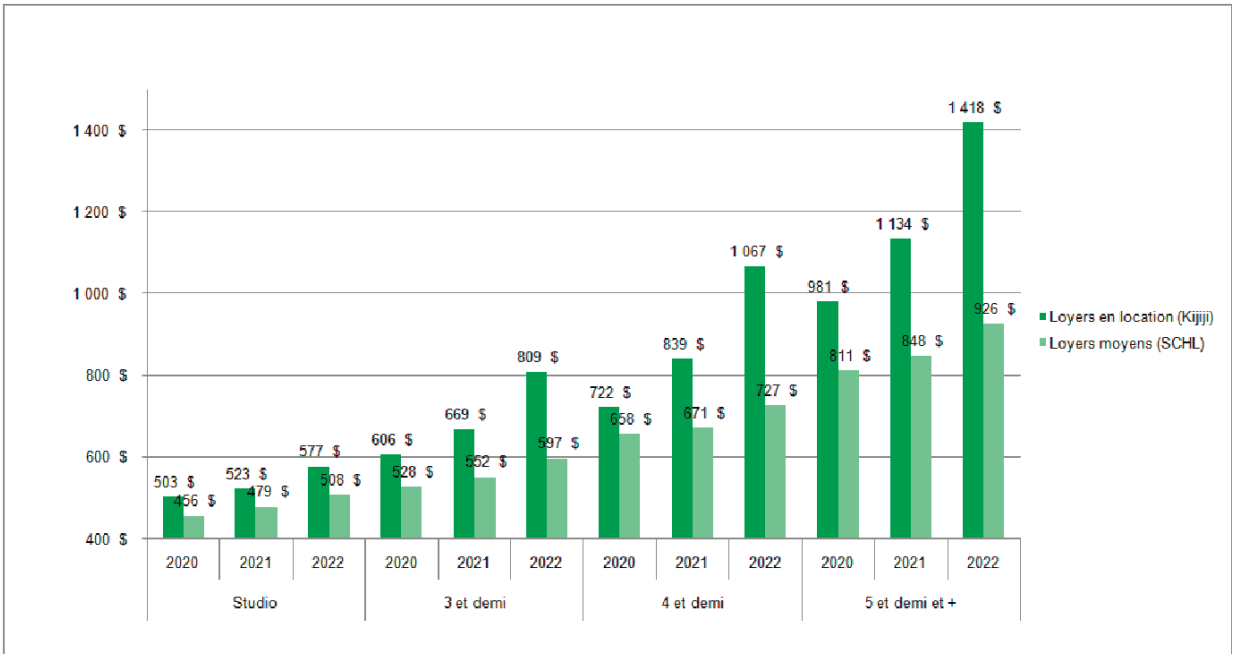
Le parc immobilier sherbrookois est composé en grande partie de grands logements et de maisons (49 % sont des unités de 3 chambres à coucher ou plus). Le parc immobilier sherbrookois est composé à 37 % de maisons individuelles non attenantes et 45 % des logements locatifs sont dans des immeubles de moins de cinq étages. Le taux d'inoccupation est plus bas à Sherbrooke que dans les villes comparables, en baisse constante entre 2016 et 2022, puis en légère augmentation en 2023-2024, pour toutes les tailles de logements (Commission ad hoc sur le logement, 2023). Le taux d'inoccupation est de 1,4 % en octobre 2024 (SCHL, 2024); on considère qu'un taux de 3 % représente un marché en équilibre.

7.2 Abordabilité

La hausse des loyers à Sherbrooke s'est accentuée depuis la pandémie, comme dans d'autres villes. Selon la SCHL, le loyer moyen des appartements de 2 chambres à coucher dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Sherbrooke est passé en une année de 901 $/mois à 1002 $/mois (Commission ad hoc sur le logement, 2023). Les données de la SCHL rapportent toutefois le prix moyen du loyer dans l'ensemble du marché locatif (y compris les logements occupés par un même ménage depuis longtemps), et non pas le prix moyen du logement vacant. Le loyer augmente plus rapidement lorsque le logement se libère; la hausse des loyers est plus rapide lorsqu'il y a une forte mobilité, comme c'est le cas à Sherbrooke. On observe donc une certaine distorsion entre le prix moyen selon la SCHL et le prix moyen des logements à louer, particulièrement pour les logements de 3 chambres à coucher (voir Figure 2). Ceci risque de s'accentuer encore davantage avec l'adoption du projet de loi 31, qui limite la cession de bail (IRIS, 2024).

L'Office municipal d'habitation de Sherbrooke (OMHS) est l'organisation responsable à la fois des logements d'habitation à loyer modique (HLM) et de la gestion des programmes d'aide au loyer pour les personnes à faibles revenus, dont le programme de supplément au loyer (PSL). L'OMHS constate que les demandes pour accéder à un loyer subventionné augmentent sans cesse (augmentation d'environ 10 % par an), tandis que les départs diminuent d'une année à l'autre, en raison du faible taux de vacance observé dans le marché locatif (diminution de 14 % des départs en 2018 et 2022; OMHS et Le Parallèle de l'habitation sociale inc., 2023). De fait, la liste d'attente pour un HLM compte plus de noms qu'il y a de logements HLM à Sherbrooke. De plus en plus, même les ménages qui améliorent leur situation peinent à intégrer le marché privé. À cela s'ajoute la difficulté à trouver les logements privés dont le loyer est admissible dans un programme de subvention; les programmes comportent en effet un montant maximal au-delà de quoi la personne qui y réside ne peut se qualifier pour une subvention d'aide au logement. Dans le marché actuel, de moins en moins de logements sur le marché privé respectent le plafond d'admissibilité (OMHS et Le Parallèle de l'habitation sociale inc., 2023).

FIGURE 2 : ÉVOLUTION DU COÛT MOYEN DES LOGEMENTS À LOUER (KIJIJI) ET DU COÛT MOYEN DES LOGEMENTS (SCHL) PAR TYPOLOGIE DE LOGEMENT ENTRE 2020 ET 2022 POUR SHERBROOKE (RMR)



Source : IRIS, 2024

L'accès à la propriété est de plus en plus difficile à Sherbrooke et en Estrie. Le prix de vente d'une maison unifamiliale en Estrie a augmenté de 120 % en dix ans, alors que les revenus ont progressé de 63 %. À Sherbrooke, on constate une hausse moyenne de 57,9 % de la valeur moyenne des maisons unifamiliales et de 48,8 % des unités de condominium depuis le dernier rôle d'évaluation foncière, en 2022 (Blais, Deshaies, Lyonnais, 2024).

L'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF Estrie) observe une augmentation significative du nombre de demandes qui leur sont adressées en lien avec l'incapacité croissante de payer un logement de plus en plus cher, en raison des fluctuations du marché immobilier privé (Commission ad hoc sur le logement, 2023).

7.3 ENJEUX ET EFFETS SUR LES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES

Selon le FRAPRU, les groupes dont le taux d'effort est le plus important sont les personnes aînées (65 ans et plus), les personnes vivant seules (dont une forte proportion sont de jeunes adultes et des aînés) et les jeunes de 15 à 24 ans (Concertation logement Sherbrooke, 2025). La Concertation Logement Sherbrooke (CLS) cible quant à elle six groupes particulièrement vulnérables sur la question du logement, soient :

- Les personnes aînées
- Les jeunes et les étudiants
- Les personnes immigrantes
- Les personnes en situation de handicap ou avec des limitations fonctionnelles

- Les familles monoparentales
- Les personnes en situation ou à risque d'itinérance.

De fait, la proportion de personnes aînées consacrant 30 % (ou 50 %) ou plus de leur revenu au logement augmente avec l'avancée en âge (33 % chez les 55-74 ans contre 45 % chez les 75 ans et plus; Concertation logement Sherbrooke, 2025). Selon l'AQDR Sherbrooke et région, des personnes aînées ignorant leur droit ou craignant des représailles acceptent des hausses de loyers importantes (de l'ordre de quelques centaines de dollars par mois), ou signent des contrats factices en parallèle du bail, qui les mettent à risque en cas de vente par le propriétaire. On voit de plus en plus d'aînés sans domicile fixe, qui vivent une grande mobilité résidentielle, habitant chez un proche ou un autre. Leurs revenus de retraites étant fixes, la hausse des coûts de loyer, d'épicerie et autres les placent devant des situations intenables, devant choisir entre l'épicerie ou la médication. Les propriétaires ne sont pas épargnés; on voit apparaître le vocable de « taxéviction », lorsque des aînés sont poussés à vendre leur propriété, incapable d'assumer la hausse des taxes générée par la prise de valeur de leur propriété en raison de l'effervescence du marché immobilier ou de récents développements de luxe dans leur voisinage. On rapporte également des situations d'aînés victimes de maltraitance économique, des squatteurs s'installant dans le logement d'aînés qui n'osent pas porter plainte. D'un autre côté, il y a également l'enjeu de la fermeture de nombreuses résidences privées pour aînés (RPA) dans les dernières années, ou la réduction des services offerts dans les RPA qui demeurent ouvertes. Seulement dans l'année allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023, 13 RPA ont fermé leurs portes en Estrie. Ce sont 574 résidents qui auraient été touchés (Radio-Canada, 2024a).

Avec ses nombreuses institutions d'enseignement supérieur, Sherbrooke accueille quelque 42 000 étudiants, dont 25 000 viennent d'ailleurs (Commission ad hoc sur le logement, 2023). Leur nombre est appelé à grandir, avec la croissance de ces institutions. Le Cégep de Sherbrooke projette une croissance de sa population étudiante de 2,5 % à 3 % par année jusqu'en 2028, en plus d'un nombre croissant d'étudiants internationaux (Cégep de Sherbrooke, 2023). Le nombre de logements de petite taille, abordables, ne suffit pas à la demande. D'après un sondage mené auprès des étudiants du Cégep, un étudiant sur cinq dit qu'il lui a été difficile ou impossible de payer le loyer au moins une fois au cours des 12 derniers mois. On comprend vite l'enjeu sachant que l'étudiant moyen du Cégep consacre plus de 50 % de son revenu pour se loger (revenu moyen de 1009 $/mois, loyer moyen de 507 $/mois). Plusieurs étudiants optent donc pour la colocation dans de grands logements pour être en mesure de se loger à prix convenable. Or, cela crée de la compétition pour les familles, qui recherchent elles aussi des logements de plus grande taille, qui sont relativement peu nombreux (Commission ad hoc sur le logement, 2023). La difficulté de se loger, convenablement et à prix raisonnable, est d'autant plus difficile pour les étudiants qui débutent à la session d'hiver, alors qu'une proportion moindre d'étudiants terminent leur cycle et libèrent leur logement (Cégep de Sherbrooke, 2023). Le Regroupement des étudiants à la maîtrise et au doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) rapporte que 72,4 % des étudiants universitaires gagnent moins de 20 000 $ par année. Toutefois, les étudiants à temps plein ne sont pas admissibles aux programmes d'aide au logement. La situation est encore plus

précaire pour les étudiants étrangers, dont le visa limite souvent les possibilités d'emplois hors campus (Concertation logement Sherbrooke, 2025).

Les jeunes, même s'ils ne sont pas étudiants, rencontrent d'importantes difficultés à se loger s'ils n'ont pas d'endosseur puisqu'ils n'ont pas de cote de crédit et n'ont souvent pas les moyens de payer un dépôt (Concertation logement Sherbrooke, 2025).

L'Arrondissement de Lennoxville ne compte en matière de logements sociaux et communautaires qu'un HLM de dix unités pour les 50 ans et plus autonomes et un organisme à but non lucratif en habitation destiné à une clientèle ayant des problèmes de santé mentale.

On note de la résistance de la part de certains citoyens face aux projets de logement social et communautaire, et le pouvoir référendaire ajoute du poids à cette résistance, ce qui complexifie leur réalisation. On constate qu'une faible proportion de logement social est dédiée aux personnes seules, et on craint que des maisons de chambres pour clientèle non étudiante soient reconverties lorsqu'elles seront mises en vente (Commission ad hoc sur le logement, 2023).

Si des logements communautaires pour personnes handicapées se sont construits à Sherbrooke au cours des dernières années, ils ne sont toujours pas suffisamment nombreux, comme l'indiquent les listes d'attente des organismes Handi-Cité, Handi Ressources et Han-Logement. Il est également difficile de trouver des logements familiaux adaptés ou adaptables. Des personnes se retrouvent à devoir vivre dans un CHSLD ou en résidence pour aînés à défaut d'avoir accès à un logement adapté et des services de soutien à domicile (Concertation logement Sherbrooke, 2025).

Dans un contexte où le taux d'inoccupation est très bas, les propriétaires ont beau jeu de choisir leurs locataires. Ainsi, certains locataires se font refuser un logement parce qu'ils ont déjà fait valoir leurs droits au Tribunal administratif du logement (TAL), qu'ils ont une mauvaise cote de crédit ou n'en ont pas, parce qu'ils sont issus de minorités visibles, sexuelles, religieuses ou autre (TACAE, 2023; Concertation logement Sherbrooke, 2025). La grandeur des logements est également un enjeu pour plusieurs familles immigrantes, les grands logements étant peu nombreux sur le marché, et la population étudiante leur faisant compétition pour ces logements (Concertation Logement Sherbrooke, 2025).

Les personnes vulnérables tolèrent des situations de logements inimaginables, demeurent dans des logements insalubres ou dans un foyer violent, faute d'option de logement.

Comme l'indique la Concertation Logement Sherbrooke, « [l]'instabilité résidentielle, les logements insalubres et le fardeau financier augmentent les risques de stress, de maladies chroniques, et de détresse mentale. Les personnes à faible revenu et les femmes monoparentales sont particulièrement à risque d'insécurité alimentaire et de marginalisation sociale. Les dépenses excessives pour le logement limitent la capacité des ménages à investir dans d'autres sphères essentielles, telles que l'éducation, la santé, et le transport » (2025).

8. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'insécurité alimentaire correspond à un accès inadéquat ou incertain aux aliments sains et nutritifs, principalement en raison d'un manque de ressources financières. L'insécurité alimentaire est généralement de nature transitoire ou épisodique, mais elle peut être vécue de manière chronique ou régulière (ex. : chaque fin de mois) par certains ménages. Reflet de la pauvreté, l'insécurité alimentaire est reconnue comme un problème de santé publique et constitue une barrière importante à une alimentation équilibrée (INSPQ, 2023).

L'insécurité alimentaire, thématique qui figurait parmi les priorités locales du PAGIEPS 2019-2023, demeure très présente à Sherbrooke.

8.1 DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

Selon le *Bilan Faim 2024*, produit par les Banques alimentaires du Québec, tous les indicateurs sont à la hausse au niveau provincial depuis l'année précédente, tel qu'illustré dans le tableau 4.

TABLEAU 4 : NOMBRE DE DEMANDES MENSUELLES SELON LE TYPE DE DEMANDE

Type de demande	Nbre demandes mensuelles	Comparaison avec 2023	Comparaison avec 2021
Toutes demandes	2,9 millions	+13%	+55%
Dépannage	720 259 319 881 personnes uniques	+6% +11%	+53% +55%
Repas	1 385 104	+10%	+44%
Collations	820 120	+25%	+80%

Source : Bilan-Faim Québec 2024

En Estrie, la proportion d'enfants parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire est en hausse, se situant à 35 % en 2024. Près d'un ménage bénéficiant du dépannage alimentaire sur cinq (18,7 %) ont un emploi comme source principale de revenu. Près de neuf ménages bénéficiaires sur dix (87,7 %) sont locataires, majoritairement (77,1 %; en hausse) dans le marché privé. La moitié des bénéficiaires sont des personnes vivant seules, 21,8 % sont des familles biparentales (proportion en hausse) et 18,9 % sont des familles monoparentales (Banques alimentaires du Québec, 2024).

Même son de cloche du côté de la Fondation Rock-Guertin, qui est passée d'environ 13 dépannages alimentaires d'urgence par mois au printemps 2022 à plus de 200 à l'hiver 2023. Au cours de la dernière année, l'organisation a dû réduire de façon marquée la quantité de denrées redistribuées vers d'autres organismes en raison de l'explosion des demandes de dépannages alimentaires d'urgence.

Chaque année, des périodes de pointe associées à des dépenses extraordinaires sont remarquées à la Fondation Rock-Guertin, notamment autour du 1er juillet (dépenses liées au déménagement), en août-septembre (dépenses liées à la rentrée scolaire) et en décembre

(dépenses liées à Noël). En 2024 cependant, la pointe ressentie en juillet ne s'est pas résorbée. **La hausse du coût des loyers affecte les ménages les plus vulnérables tout au long de l'année**.

La Fondation Rock-Guertin remarque un changement dans le profil des bénéficiaires du dépannage alimentaire d'urgence au cours des derniers mois ou années. Alors que les usagers étaient auparavant des personnes au profil de vulnérabilité typique (bénéficiaires de l'aide sociale, personnes immigrantes, etc.), on retrouve maintenant une bonne proportion de travailleurs parmi les demandeurs. Des gens qui, avec la hausse des coûts (des loyers, particulièrement), vivent de paie en paie et se retrouvent en situation de précarité au moindre imprévu. Deux grandes catégories se démarquent toutefois chez les usagers: les personnes seules, et les grandes familles.

En 2023, c'est l'équivalent de 1,8 M $ qui a été donné par la Fondation-Rock Guertin en dépannage alimentaire sur le territoire de Sherbrooke via des dépannages d'urgence, les paniers de l'Espoir, les paniers de la rentrée et les paniers du printemps.

La Grande Table enregistre également une hausse importante de la demande, de l'ordre de 32 % en 2023-2024, et anticipe une hausse supplémentaire de 20 % pour 2024-2025. Il y a non seulement une augmentation des demandes en aide alimentaire, mais aussi des changements au profil de la clientèle desservie. Il y a plus de personnes seules et de personnes âgées, mais aussi des demandes adressées par une classe moyenne plus élargie. La Grande Table a donc créé une tarification sociale (intermédiaire) à 2,75 $ par repas, selon le revenu (1 $, 2,75 $ et 5 $).

Dans la dernière année seulement, Les Savoureux du comptoir, repas congelés offerts au coût de 1 $ pour les personnes en situation de pauvreté, ont connu une augmentation de 34 %. Les effets conjugués de la pandémie, l'augmentation des prix des aliments, l'augmentation des coûts du logement, les pressions causées par l'inflation et la hausse du coût de la vie dans son ensemble, ainsi que la majoration des taux d'intérêt, sont tous des facteurs qui entraînent des conséquences directes sur la capacité de se nourrir convenablement. En l'absence de marge de manœuvre ailleurs, c'est dans le panier d'épicerie que s'effectuent les sacrifices budgétaires.

TABLEAU 5 : NOMBRE TOTAL DE REPAS PRODUITS PAR LA GRANDE TABLE, DE 2020 À 2025 (ÉCOLES ET COMPTOIR)

Année	Nombre de repas	Augmentation repas (nbre)	Augmentation (%)
2020 - 2021	79 404 repas	*	*
2021 - 2022	103 079 repas	+ 23 675 repas	+ 30%
2022 - 2023	156 992 repas	+ 53 913 repas	+ 52%
2023 - 2024	207 876 repas	+ 50 884 repas	+ 32%
2024 – 2025 (projection)	250 000 repas	(+42 124 repas)	(+ 20%)

Source : La Grande Table

La Chaudronnée de l'Estrie enregistre une hausse de 47 % de repas servis dans les deux dernières années. On remarque un alourdissement des cas, avec des problématiques multiples (santé mentale, consommation, etc.). Les usagers sont en « mode survie », moins enclins à s'investir

dans l'organisme et sa vie associative. Le Club des petits déjeuners entrevoit un potentiel de 920 élèves, dans trois écoles supplémentaires, qui seraient éligibles au programme de petits déjeuners, mais qui ne reçoivent pas encore le service faute de financement.

TABLEAU 6 : STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION, 2018-2019 À 2023-2024, LE BLÉ D'OR

Activités	2018-2019	2019-2020 COVID 4 mois	2020-2021 COVID 12 mois	2021-2022 COVID 3 mois	2022-2023	2023-2024	Entre 2018-2019 et 2023-2024	
							Écart	% augm.
Nombre de membres	298	266	99	161	362	403	105	11%
Nombre de participant.e.s (ponctuel, organismes, écoles?)	1470	1931	-	525	1496	2057	587	38%
Personnes rejointes	3493	3112	2470	3393	5720	8871	5378	55%
Portions cuisinées	46 528	48 911	35 180	47 235	66 913	81 300	34 772	22%
Activités de cuisine	450	479	378	509	576	674	224	17%
Ateliers thématiques et journées popottes	-	-	-	-	33	37	n/a	12%

Source : Le Blé d'Or

De plus en plus d'organismes offrent un certain service de dépannage alimentaire, ne serait-ce que d'avoir une réserve de collations à offrir en cas de besoin, peu importe le secteur dans lequel s'inscrit leur mission; l'enjeu de l'insécurité alimentaire est simplement trop criant.

Un frein majeur demeure quant à l'accès aux services de dépannage alimentaire. Plusieurs intervenants ont mentionné une difficulté d'accès aux organismes par le transport en commun; plusieurs transferts sont nécessaires aux personnes en provenance de communautés locales défavorisées comme Jardins-Fleuris ou Des Grands-Monts. Même lorsqu'on peut s'y rendre, il peut être difficile de rapporter ses denrées à la maison pour les personnes n'ayant pas accès à une voiture.

La communauté de Lennoxville est peu desservie en matière de sécurité alimentaire. Une seule organisation, une église, offre un service de dépannage alimentaire dans l'Arrondissement. L'enjeu du transport en commun, peu développé dans le secteur de Lennoxville, rend difficile l'accès aux organismes de Sherbrooke.

On voit apparaître, dans les dernières années, des cas où des jeunes, mineurs, travaillent pour nourrir la famille; le revenu des parents arrivant à peine à couvrir les frais de logement.

Les personnes aînées sont nombreuses à perdre de l'intérêt à cuisiner avec l'âge, en raison d'une perte de capacités (autonomie), d'une perte d'odorat et de goût, d'une baisse de motivation à la suite du décès du conjoint, etc. Cependant, ils font face à une liste d'attente qui s'allonge pour les services de la popote roulante. En 2019, l'organisme Sercovie a dû resserrer ses critères d'accès au service (70 ans plutôt que 65 ans), incapable de répondre à la demande grandissante. Plusieurs des intervenants consultés ont mentionné que la hausse des coûts du logement engendre une insécurité financière chez les personnes âgées, qui vont couper dans leur budget d'alimentation ou modifier le dosage de leur médication de sorte à repousser le renouvellement de prescription.

Les personnes immigrantes rencontrent des barrières particulières, supplémentaires, lorsqu'elles recourent aux services d'aide alimentaire. Certaines communautés culturelles ont de la difficulté à accepter de l'aide sous forme de repas préparés. Les repas préparés, de même que certains produits fréquemment offerts par les banques alimentaires ou dans les paniers ne sont pas culturellement adaptés à leur situation (aliments inconnus, mets non familiers, etc.).

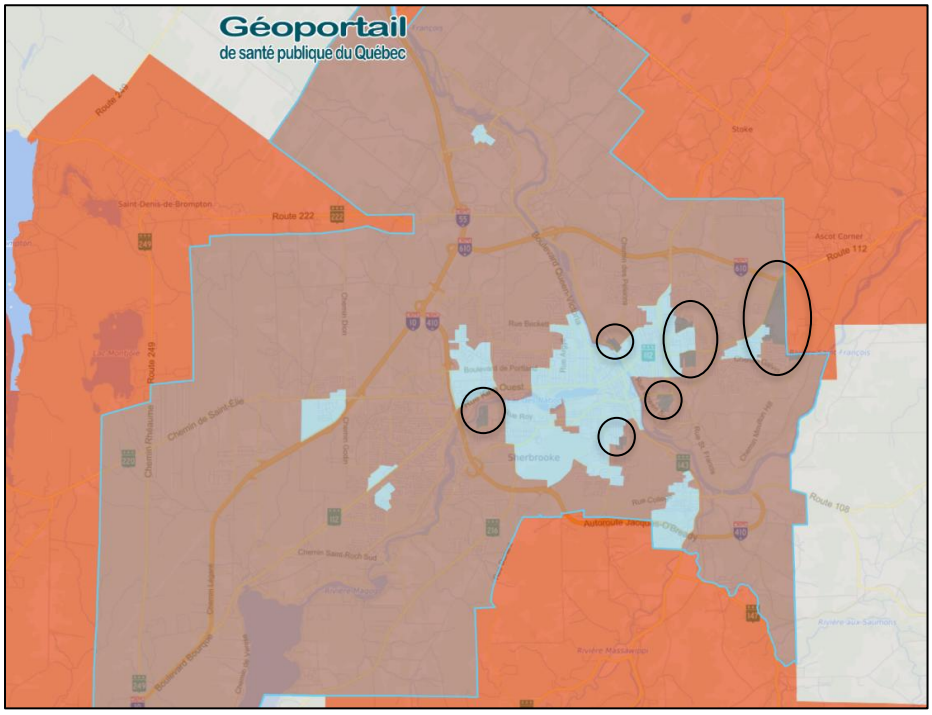
Pour toutes ces populations, l'impact sur la santé mentale est indéniable. L'insécurité alimentaire engendre stress, anxiété, détresse.

8.2 Déserts alimentaires

Selon l'INSPQ, un secteur à faible accès aux aliments de haute valeur nutritive est un secteur où la distance moyenne séparant les lieux de résidence et le plus proche commerce offrant des aliments de haute valeur nutritive est d'un kilomètre ou plus en milieu urbain; de seize kilomètres ou plus en milieu rural. Un désert alimentaire, quant à lui, est un secteur économiquement défavorisé et caractérisé par un faible accès à des commerces offrant des aliments de haute valeur nutritive. On retrouve, en 2021, huit zones qualifiées de « désert alimentaire urbain » sur le territoire de la ville de Sherbrooke (encerclés sur la carte ci-dessous). Le territoire orangé, quant à lui, représente des secteurs de faible accès aux aliments de haute valeur nutritive.

Les déserts alimentaires identifiés sur la carte se trouvent, de gauche à droite, dans les communautés locales de l'Université, du Pin-Solitaire, des Grands-Monts, de Marie-Reine, de Jardins-Fleuris et de Desranleau.

FIGURE 3 : INDICE DE DÉSERT ALIMENTAIRE, 2021, VILLE DE SHERBROOKE



Source : Géoportail de santé publique du Québec

9. TRANSPORT

Le transport demeure un enjeu à Sherbrooke, tant au niveau du prix que de l'accès aux services sur le territoire et des trajets offerts, bien que des avancées soient constatées à certains égards.

9.1 TRANSPORT EN COMMUN

Le réseau de transport en commun de Sherbrooke est axé autour de quelques points névralgiques, grands générateurs de déplacements (Carrefour de l'Estrie, Centre-ville, Université de Sherbrooke, Cégep de Sherbrooke, CHUS-Fleurimont). Plusieurs quartiers résidentiels demeurent mal desservis, selon les intervenants rencontrés. L'Est de la ville semble moins bien desservi selon les témoignages. On se questionne particulièrement sur la desserte du secteur Thomas-Evans, où se retrouvent pourtant une résidence pour aînés, la Maison des aînés et alternative de Sherbrooke et un OBNL en habitation pour personnes autonomes vivant avec un handicap physique. On déplore l'absence de trajets directs nord-sud ou est-ouest. Les trajets actuels, qui, serpentent d'un point d'intérêt à l'autre, exigent d'importants délais dans les déplacements ou nécessitent des transferts, ce qui est particulièrement problématiques pour les utilisateurs qui paient au passage. Mentionnons toutefois le service de transport à la demande, offert dans l'Arrondissement de Fleurimont. Il s'agit d'un service fonctionnant sur réservation, pour les usagers des lignes 22 et 23, entre les heures de pointe, soit entre 9 h et 15 h. Ce service est offert au même tarif qu'un trajet régulier (STS, n.d.).

Les horaires aussi sont source d'insatisfactions. Ils semblent développés principalement pour les utilisateurs étudiants, qui représentent 50 % des usagers de la STS, et n'offrent pas autant d'options pour les travailleurs à horaires atypiques, les personnes aînées et les utilisateurs occasionnels.

Les tarifs sont considérés élevés par des travailleurs, et tout simplement inabordables pour des personnes en situation de pauvreté, malgré la tarification solidaire mise en place dans les dernières années. « Le transport est une dépense non compressible. Lorsque ton revenu ne suffit pas à payer le loyer, même à 50 % [l'autobus] c'est trop cher ». L'abolition des coupons de transfert utilisés lors de changements de ligne dans un même déplacement, il y a quelques années, est un frein majeur pour les usagers les plus défavorisés, qui n'ont pas les moyens d'acheter un titre mensuel.

Les intervenants rencontrés mentionnent également des enjeux de sécurité aux abords de certains arrêts d'autobus : absence de trottoirs, mauvais déneigement, éclairage déficient, etc. Certains usagers choisissent de marcher une plus grande distance pour atteindre un arrêt plus sécuritaire, d'autres rallongent leur parcours en optant pour une autre ligne ou évitent tout simplement de sortir, comme plusieurs aînés qui réduisent de beaucoup leurs sorties en hiver. Des femmes et des filles quittent parfois leurs activités plus tôt pour éviter d'attendre l'autobus ou de marcher dans des endroits mal éclairés.

La population de Lennoxville rencontre des difficultés à accéder aux services, centralisés à Sherbrooke (territoire avant fusion) et Fleurimont, en raison des options limitées de trajets de transport en commun. Ceci renforce le mouvement d'auto-exclusion déjà présent en raison de la langue, et l'éloignement des services communautaires et publics au profit de la communauté d'appartenance.

Dans les couples ou les familles défavorisées, ou immigrantes, lorsqu'il y a accès à une voiture, c'est souvent l'homme qui est priorisé. Les femmes se retrouvent limitées dans leurs possibilités d'emploi, étant tributaires des trajets et horaires du transport en commun. Les emplois aux horaires atypiques, ou situés dans d'autres quartiers que les grands générateurs de déplacements, sont alors hors de portée.

Les personnes aînées ne représentent qu'une faible proportion des usagers du transport en commun, et ils sont peu nombreux à désirer développer de nouvelles habitudes à un âge avancé. Pour ces derniers, la perte du permis de conduire est synonyme de perte d'autonomie, même en présence d'un service de transport en commun dans la ville. Les personnes aînées qui présentent une légère perte de mobilité, mais insuffisante pour se qualifier pour le transport adapté, rencontrent des problèmes pour accéder au transport en commun, particulièrement en hiver. La distance de marche pour se rendre à l'arrêt, l'absence de banc public où s'asseoir pour attendre l'autobus, les trottoirs mal déneigés, un banc de neige à enjamber sont autant de barrières dans leurs déplacements. Les pratiques de certains chauffeurs, comme le fait de ne pas abaisser automatiquement le véhicule pour faciliter l'embarquement ou le fait de redémarrer avant que l'usager ne soit assis, insécurisent les usagers plus âgés, qui craignent les chutes. D'ailleurs, des

chercheurs du Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ont développé l'outil Mobilaînés pour informer et éduquer les personnes aînées aux différents services de transports disponibles. « Dans l'objectif de favoriser l'autonomie des personnes aînées et de briser l'isolement social, des membres du Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, des personnes aînées et des partenaires communautaires et institutionnels ont codéveloppé Mobilaînés, un outil permettant aux personnes aînées de Sherbrooke de mieux se déplacer à travers la ville. Le projet fut donc développé pour offrir une application Web et des capsules vidéo qui présentent cinq options de transport existantes à Sherbrooke. Des informations ciblées par et pour les personnes aînées sont offertes pour les aider à planifier leurs déplacements et à rendre leurs expériences de transport agréables, sécuritaires et adaptées à leurs besoins. » (Centre de recherche sur le vieillissement, 2024).

Transport adapté

À Sherbrooke, le transport adapté est offert aux personnes à mobilité réduite admissibles au même tarif que les services réguliers, y compris les tarifs spéciaux liés aux différents programmes et partenariats. À l'automne 2024, l'aide financière versée annuellement par le gouvernement du Québec pour soutenir le service de transport adapté a été bonifiée de plus de 400 000 $. Cela permet de maintenir le service de transport adapté alors que le nombre d'usagers est en croissance (Bellehumeur, 2024).

Tarification solidaire

Le programme Solidarité Transport, développé et géré par la CDC, en partenariat avec la STS, dans le cadre du dernier PAGIEPS, a été entièrement repris par la STS en 2024. Il se déploie en deux volets :

1) Titres mensuels à tarification solidaire

Le programme offre depuis 2020 des titres mensuels individuel ou familial à moitié prix à des usagers à faible revenu référés par des organismes communautaires partenaires. Alors que le nombre de titres solidaires offerts a été graduellement augmenté jusqu'à atteindre 1000 usagers, la STS et la CDC de Sherbrooke annonçaient le 3 février 2025 que le programme serait maintenant accessible à tous les usagers référés par un organisme partenaire (STS, 2025).

Étant donné le haut taux de renouvellement après la première année, le programme a été modifié pour donner d'emblée une qualification d'une durée de deux ans. La personne qualifiée peut décider chaque mois de recharger ou non sa carte.

Certains intervenants ont mentionné que les procédures de qualification, d'activation et de renouvellement semblent plus complexes depuis que le programme a été repris entièrement par la STS. La proximité relationnelle avec l'agente de la CDC était très appréciée. Une nouvelle plateforme web devrait faciliter la gestion des abonnements en 2025; ceci soulève toutefois des enjeux au niveau de l'accès numérique et de la littératie des usagers.

2) Groupe d'achat

Le second volet de la tarification solidaire consiste en la mise sur pied d'un groupe d'achat de titres occasionnels par la cinquantaine d'organismes partenaires. Ceux-ci peuvent alors offrir les titres à leurs usagers, pour faciliter leur présence aux rendez-vous de suivi, rendez-vous médicaux, entrevue d'embauche ou tout autre déplacement qui bénéficie à l'usager. Le groupe d'achat est géré par la CDC de Sherbrooke.

Autres programmes de partenariats et tarifs préférentiels

Par ailleurs, la STS offre des tarifs préférentiels aux clientèles suivantes : étudiants, aînés, enfants de 11 ans et moins. D'autres usagers bénéficient également de tarifications spéciales via des partenariats de plus petite envergure, comme des groupes d'élèves ciblés, pour les transports à la fin des classes vers des services d'aide aux devoirs, par exemple.

La STS offre également des journées à 1 $ lors d'événements spéciaux pour encourager la participation de la population (ex. : 1er juillet, Défilé du Père Noël, la Fête du vélo, Sherblues & Folk, etc.).

9.2 TRANSPORT ACTIF

Sherbrooke est une ville construite pour les automobiles, ce qui crée des enjeux importants au niveau de la sécurité des piétons et des cyclistes. Les rues sont larges, les trottoirs étroits, les lumières aux passages piétons, de trop courte durée. Il y a peu ou pas de barrières physiques séparant les voies automobiles et les pistes cyclables. Outre les infrastructures, certaines politiques ou décisions génèrent également des obstacles au transport actif, comme la mesure visant à ne déneiger le trottoir que d'un côté de la rue, le fait d'utiliser les bandes cyclables en bordure de rue comme dépôt à neige ou le fait que, parfois, la neige soit poussée sur le trottoir, créant des amoncellements difficiles à enjamber et des risques de chute.

Si les cyclistes se sont réjouis, en 2023-2024, du projet pilote concernant le déneigement d'une piste cyclable de 9 km, celui-ci n'a pas été renouvelé à l'hiver 2024-2025. Les bandes cyclables en bordure de rues, quant à elles, ne sont non seulement pas déneigées, mais sont utilisées comme dépôt à neige, les rendant inutilisables même pour les plus fervents cyclistes hivernaux.

Plusieurs quartiers, dont les quartiers les plus défavorisés de Sherbrooke (voir la carte des déserts alimentaires), sont pauvres en commerces de proximité. La distance requise pour accéder aux biens et services essentiels est un frein majeur au transport actif. L'ajout de bancs publics et de blocs sanitaires publics, accessibles en tout temps, pourrait faciliter l'adoption de modes de transports actifs.

La Ville de Sherbrooke a créé en 2024 un programme d'aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique. Ce programme vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, encourage à réduire ses déplacements en auto solo et favorise un mode de vie actif. Ce programme ne rejoint toutefois pas vraiment les populations défavorisées, l'achat d'un vélo à assistance électrique étant relativement dispendieux, même avec l'aide financière

octroyée modulée en fonction du revenu (de 650 $ pour une personne à faible revenu, 500 $ pour une personne à revenu moyen ou supérieur).

Enfin, Sherbrooke devrait lancer en 2025 un projet de vélo libre-service, en partenariat avec la Société de transport de Sherbrooke. Ce sont quelque 25 stations accueillant 225 vélos, dont 80 % à assistance électrique, qui devraient être déployées dans la prochaine année. À terme, en 2029, le réseau devrait compter 78 stations et 785 vélos. L'emplacement des stations et le coût de location des vélos sont encore inconnus à ce jour (Pion, 2024).

9.3 Services d'autopartage

Deux services d'autopartage sont présents sur le territoire de Sherbrooke. Communauto compte près de 30 emplacements à Sherbrooke. LocoMotion est une plateforme qui favorise le partage de voitures et de vélos entre voisins qui était réservé aux habitants du Vieux-Nord mais qui est maintenant accessible à l'ensemble des résidents de Sherbrooke (Radio-Canada, 2024b).

9.4 Transport inter-MRC

Bien que l'enjeu soit plus criant pour les résidents des autres territoires, qui souhaitent accéder aux commerces et services de Sherbrooke, le transport inter-MRC est également un enjeu pour les résidents de Sherbrooke. Les personnes originaires des autres territoires de l'Estrie peuvent rencontrer d'importantes difficultés à demeurer en contact avec leurs proches en raison des options de transport limitées et coûteuses.

10. Santé

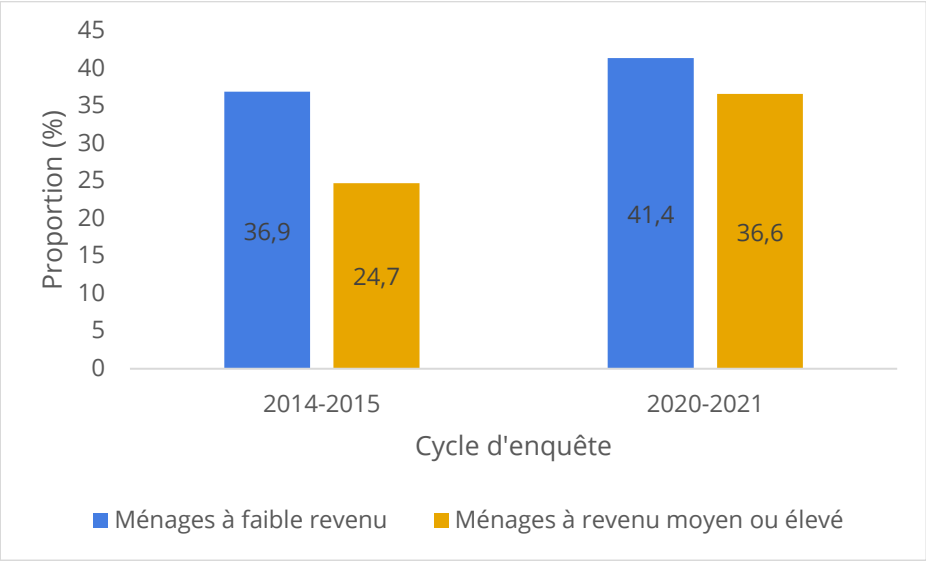
10.1 Santé mentale

Les données disponibles sur la santé, tant physique que mentale ou encore cognitive, se rapportent principalement à l'ensemble de l'Estrie, territoire de référence du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Il est difficile de trouver des données spécifiques à Sherbrooke. Néanmoins, le portrait régional nous éclaire assez bien sur l'évolution de la situation.

Les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) nous démontrent deux choses :

1. Une proportion plus élevée de la population estrienne se situait à un niveau élevé de détresse psychologique en 2020-2021 qu'en 2014-2015, tous revenus confondus.
2. Une proportion plus élevée de personnes se situait à un niveau élevé de détresse psychologique parmi les ménages à faible revenu que parmi les ménages à revenu moyen ou élevé (Samson et Satilmis, 2024).

FIGURE 4 : PROPORTION AJUSTÉE DE LA POPULATION SE SITUANT À UN NIVEAU ÉLEVÉ À L'ÉCHELLE DE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE SELON LA MESURE DE FAIBLE REVENU (2 NIVEAUX), ESTRIE, 2014-2015 ET 2020-2021



Source : Samson et Satilmis, 2024

Une plus grande proportion de la population du RLS de Sherbrooke (15,7 %) a reçu un diagnostic de trouble mental, ce qui est supérieur à l'Estrie (13,8 %) et au Québec (11,9 %). Les troubles anxio-dépressifs et les troubles schizophréniques ont une prévalence plus élevée dans le RLS (9,9 % et 0,6 %) qu'en Estrie (8,4 % et 0,4 %) et au Québec (7,4 % et 0,3 %). Une proportion significativement plus élevée (3,7 %) de jeunes âgés de 1 à 17 ans ont reçu un diagnostic de troubles anxio-dépressifs que dans l'ensemble de l'Estrie (3,4 %) et qu'au Québec (3,1 %). Il s'agit d'une hausse significative à Sherbrooke depuis 2016-2017 (2,3 %). Le taux de mortalité pour les troubles mentaux et du comportement est de 59,7/100 000 pour le RLS (2016 à 2020), ce qui est supérieur à la donnée estrienne (49,9/100 000) et québécoise (47,8/100 000). Le taux de mortalité par suicide est de 14,5/100 000, comparable au taux estrien; il est près de trois fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Pour la période de 2017 à 2021, le nombre annuel moyen de décès par suicide est de 24 pour le RLS de Sherbrooke. Le taux annuel moyen ajusté d'hospitalisation pour des troubles liés à l'ensemble des drogues (excluant l'alcool) est de 10,1/10 000, supérieur au taux estrien (7,4/10 000) et québécois (7,2/10 000; Castonguay, Satilmis, St-Cyr-Morin ,2024).

La Cordée, ressource alternative en santé mentale, nous a partagé quelques constats sur les enjeux vécus par sa clientèle. Cet organisme offrant ces services de jour, en semaine, il rejoint principalement une clientèle éloignée du marché de l'emploi, 70 % de ses membres actifs (qui ont eu recours aux services de l'organisme au cours des deux dernières années) sont bénéficiaires de l'aide sociale (solidarité sociale [contrainte sévère à l'emploi], aide sociale [contrainte temporaire à l'emploi] ou aide sociale de base). Un peu plus de la moitié des membres actifs ont un niveau de scolarité équivalent au secondaire régulier ou moindre. La clientèle de La Cordée subit beaucoup de stigmatisation et de discrimination en raison de leur diagnostic ou en raison

de leur attitude, parfois un peu décalée, et ce, dans toutes les sphères de leur vie (accès à un logement, en emploi, dans les services publics ou les commerces, dans le transport en commun, etc.). Malheureusement, la stigmatisation vécue nourrit chez certains un sentiment de paranoïa, qui exacerbe les comportements et attitudes singuliers, et ainsi de suite.

La Cordée ne note pas, dans les dernières années, de changements particuliers dans le profil des usagers. Ce qui a changé, toutefois, c'est le type de demande formulée par ceux-ci. On note une plus grande détresse, un sentiment d'urgence et un fort désir d'être pris en charge. Ceci peut refléter l'impact du changement dans le type d'accompagnement offert par le réseau de la santé et des services sociaux. En effet, le réseau est passé au cours des dernières années, d'un suivi ponctuel continu à un suivi par épisode de soin. La concomitance du trouble du spectre de l'autisme et du trouble de santé mentale représente également un défi pour les intervenants, qui ne sont pas spécialisés pour intervenir auprès de ce type de clientèle.

Le logement est devenu l'enjeu principal de la clientèle de La Cordée. L'organisme offre un volet hébergement de transition vers l'autonomie (cinq appartements), pour un maximum d'un an. Il devient très difficile de reloger les usagers à la suite de cette période transitoire. Les usagers vivent de la discrimination dans leurs tentatives d'accéder à un logement, en raison de leur source de revenu (aide sociale), de leur diagnostic ou de leur attitude.

Le secteur de Lennoxville, présentant pourtant un haut niveau de défavorisation sociale, ne compte aucun travailleur de milieu auprès d'aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV). Les travailleurs de rue sont peu présents. La population anglophone rencontre des enjeux d'accès aux services psychosociaux dans sa langue de préférence. Même avec un intervenant qui maîtrise bien l'anglais, si ce n'est pas sa première langue, la perception d'un service de moindre qualité demeure. La population anglophone a tendance à s'autoexclure des services publics et à se tourner vers l'entraide au sein de sa communauté, qui a ses limites.

Les organismes en employabilité remarquent une présence accrue de problème de santé mentale chez leur clientèle. Des gens qui ne sont pas prêts à retourner en emploi, qui cherchent de l'aide et cognent à toutes les portes. Les enjeux psychosociaux, de santé physique ou de santé mentale compliquent ou ralentissent les démarches d'employabilité.

Chez les jeunes, la situation demeure préoccupante. Si les jeunes du secondaire sont moins nombreux à considérer leur santé mentale comme passable ou mauvaise en 2023 qu'en 2022, ils demeurent plus nombreux à le faire qu'avant la pandémie (CIUSSSE – CHUS, 2023). La moitié (52 %) des étudiants au cégep et à l'université et 37 % des élèves du secondaire rapportent des symptômes modérés à sévères d'anxiété ou de dépression. Ces symptômes sont davantage présents chez les filles (52 % au secondaire, 56 % au cégep et à l'université). Le quart des jeunes de 12 à 25 ans a pensé qu'il serait mieux mort ou a pensé à se faire mal au cours des deux dernières semaines. Au secondaire, ces idées noires sont présentes pour le tiers des filles et les deux tiers des jeunes ayant une identité de genre « autre ». Les jeunes au secondaire qui vapotent sont près de deux fois plus enclins à rapporter des symptômes anxieux ou dépressifs que les autres. Les jeunes passant au moins 4 heures par jour sur les réseaux sociaux rapportent

deux fois plus d'anxiété ou de dépression que ceux qui y passent moins de 2 heures par jour (CIUSSSE – CHUS, 2023).

L'environnement familial influence grandement la santé mentale des jeunes; les symptômes anxieux ou dépressifs sont plus fréquents dans les familles monoparentales, les familles moins heureuses et les familles où on ne peut pas parler de ses problèmes (CIUSSSE – CHUS, 2023).

Signalement à la Direction de la protection de la jeunesse

Bien que le RLS de Sherbrooke présente un taux de signalement retenu à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) que l'ensemble de l'Estrie, il est important de souligner que ce taux a augmenté au cours des dernières années. En effet, le taux de signalement retenu chez les 0 à 17 ans est passé de 5,7/1000 pour la période 2016-2018 à 7,9/1000 pour la période 2019-2021 (Castonguay, Satilmis, St-Cyr-Morin, 2024). L'augmentation des signalements à la DPJ est préoccupante. Elle pourrait indiquer une dégradation de la situation des enfants et des familles dans le RLS, ce qui appelle à un renforcement des soutiens sociaux et communautaires.

10.2 SANTÉ PHYSIQUE

Le faible revenu est un des principaux facteurs prédictifs d'une mauvaise santé et d'une utilisation accrue de soins de santé à coût élevé. Cette donnée met en lumière le lien entre les inégalités socioéconomiques et les besoins en soins de santé, souvent plus coûteux pour les populations les plus vulnérables. L'accès aux services de santé en général, y compris aux services de prévention et dépistage, est également tributaire du revenu. La proportion de la population n'ayant pas accès à un médecin de famille est plus élevée chez les personnes ayant un revenu annuel de moins de 40 000 $ (27,7 %) que chez celles ayant un revenu de 40 000 $ à 79 999 $ (25,5 %) et chez celles ayant un revenu de 80 000 $ ou plus (22,9 %; Samson et Satilmis, 2024). En 2022, 72,3 % de la population de Sherbrooke (RLS) rapportait avoir accès à un médecin de famille, en chute de près de 10 % depuis 2018 (Castonguay, Satilmis, St-Cyr-Morin, 2024). L'accès à un médecin de famille est crucial, car il représente la porte d'entrée vers l'ensemble des services de santé spécialisés. De même, le taux de participation au programme québécois de dépistage du cancer du sein est plus faible dans le groupe défavorisé[7] (60,8 %) que dans le groupe le plus favorisé (71,5 %; Samson et Satilmis, 2024). Une proportion plus élevée de la population est inactive dans le groupe le plus défavorisé (42,2 %) que dans le groupe le plus favorisé (30,5 %), et une proportion plus élevée de la population fume la cigarette dans le groupe le plus défavorisé (18,6 %) que dans le groupe le plus favorisé (10,7 %). On note un écart important de mortalité prématurée entre le groupe de population le plus défavorisé et celui le plus favorisé (2,15 fois plus). De plus, cet écart s'est creusé au cours des dernières années, comparativement à la période

[7] Selon l'indice régional de défavorisation matérielle et sociale.

de référence. Cela souligne l'aggravation des inégalités en matière de santé dans la région (Samson et Satilmis, 2024).

TABLEAU 7 : COMPARAISON ENTRE LES GROUPES POPULATIONNELS DÉFAVORISÉS ET FAVORISÉS EN ESTRIE SUR DIFFÉRENTS INDICATEURS EN SANTÉ

Indicateur	Défavorisé	Moyen	Favorisé
Taux de participation au Programme québécois de dépistage du cancer du sein	60,8 %	67,9 %	71,5 %
Proportion de la population physiquement inactive	42,2 %	36,4 %	30,5 %
Proportion ajustée de fumeurs actuels de cigarette	18,6 %	14,3 %	10,7 %
Taux ajusté de mortalité prématurée (pour 100 000 personnes (2009-2013)	375,1	-	174,1
Proportion brute des enfants de maternelle 5 ans vulnérables dans au moins un domaine de développement	39,4 %	30,7 %	22,8 %

Source : Samson et Satilmis, 2024

On note également une plus grande proportion de naissances prématurées, de même que de naissances de faible poids chez les mères dont le dernier niveau de scolarité réussi est moindre que le secondaire, contrairement aux mères ayant réussi leur secondaire ou un niveau plus élevé. Enfin, l'Estrie présente une proportion plus élevée d'enfants de maternelle 5 ans vulnérables dans au moins un domaine de développement que dans l'ensemble du Québec, et cette proportion est plus élevée dans le groupe défavorisé (39,4 %) que dans le groupe favorisé (22,8 %; Samson et Satilmis, 2024). Cette proportion est toutefois significativement moins élevée dans le RLS de Sherbrooke (26,7 %) que dans l'ensemble de l'Estrie (30,2 %; Castonguay, Satilmis, St-Cyr-Morin, 2024).

La prévalence de la maladie d'Alzheimer et des autres troubles neurocognitifs majeurs pour la population de 65 ans ou plus est de 8,7 % pour le RLS de Sherbrooke, ce qui est supérieur au reste de l'Estrie (7,5 %) et au Québec (6,8 %; Castonguay, Satilmis, St-Cyr-Morin, 2024). Ceci s'explique probablement par la proximité et la concentration des ressources d'hébergement et de soin à Sherbrooke.

11. LITTÉRATIE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Sherbrooke se compare favorablement à l'ensemble de l'Estrie et au Québec sur la proportion d'enfants de maternelle vulnérables dans au moins un des cinq domaines de développement de l'enfant. Ce sont tout de même un peu plus du quart des enfants sherbrookois qui présentent au moins un domaine de vulnérabilité. Cette proportion est un peu plus élevée chez les garçons que chez les filles, et de près de 20 points de pourcentage plus élevée chez les enfants qui ne fréquentent pas un service de garde. Sachant que les places en garderies ne couvrent actuellement que 80 % des besoins à Sherbrooke, cette donnée est préoccupante. Les enfants

des communautés anglophones, comme ceux nés à l'étranger, présentent davantage de vulnérabilités que les francophones.

Le taux sherbrookois de diplomation après 7 ans au secondaire est comparable à celui du Québec, plus élevé que dans l'ensemble de l'Estrie. Les filles présentent un plus haut taux de diplomation après 7 ans que les garçons. Moins de jeunes sherbrookois n'accèdent à la formation générale des adultes après 7 ans au secondaire qu'en Estrie et au Québec. Les jeunes sherbrookois sont moins nombreux que l'ensemble des Estriens à se tourner vers la formation professionnelle après 7 ans au secondaire. Cette dernière attire légèrement plus de filles à Sherbrooke que dans l'ensemble du Québec. Plus de jeunes accèdent à la formation collégiale après 7 ans au secondaire à Sherbrooke (et au Québec) que dans l'ensemble de l'Estrie. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à accéder à la formation collégiale, une différence de près de 20 points de pourcentage. Moins de jeunes sherbrookois sortent du parcours secondaire sans diplôme ni qualification que dans l'ensemble de l'Estrie. Plus de garçons que de filles sortent sans diplôme ni qualification. Moins de Sherbrookois que d'Estriens et de Québécois sont sans diplôme ou n'ont qu'un diplôme secondaire général, alors qu'ils sont plus nombreux qu'au Québec à avoir un diplôme professionnel, collégial ou universitaire. Des données plus précises sont présentées au Tableau 8.

Dans les quartiers défavorisés, les intervenants constatent la transmission de l'analphabétisme; des parents peu scolarisés ne valorisent pas la lecture et l'école, allant jusqu'à motiver l'absentéisme de leurs adolescents auprès de l'école, ce qui entraîne les jeunes vers l'échec et le décrochage scolaire. Des initiatives locales ont été mises sur pied, comme le Petit local de l'amitié 6-12 ans, dans le quartier LaRocque, pour encadrer les jeunes et les soustraire au flânage et aux activités répréhensibles.

Au niveau de l'éducation supérieure, les femmes ont plus de difficulté à se maintenir en formation; souvent principales responsables des charges familiales, elles cumulent les absences et finissent par abandonner les études.

Le niveau de littératie est légèrement plus élevé à Sherbrooke que dans l'ensemble de l'Estrie et du Québec. Il demeure toutefois préoccupant que la moitié de la population ait un indice de littératie inférieur au niveau 3. Ce sont des personnes qui ne possèdent pas les compétences pour comprendre des textes denses ou longs et y réagir de façon adéquate, de comprendre les structures de textes et les procédés rhétoriques, d'interpréter ou d'évaluer plusieurs informations ou encore d'effectuer des opérations comportant plusieurs étapes, de choisir des données pertinentes et de formuler des réponses (Ministère de l'Éducation, 2025). Outre les impacts sur la réussite éducative et les limitations sur le marché de l'emploi, les personnes avec un faible niveau de littératie « subissent plus d'accidents sur le lieu de travail, prennent plus de temps à se rétablir et sont souvent plus enclines à faire mauvais usage de médicaments par méconnaissance des ressources du milieu de la santé et parce qu'elles ont de la difficulté à lire et à comprendre l'information pertinente (avertissement, posologie, contre-indication, etc.) »

(Fondation pour l'alphabétisation, 2021). Les services de soutien civique pour aider les citoyens dans leurs démarches administratives sont rares.

Les enjeux de littératie sont en croissance dans les organismes en employabilité, en lien avec l'augmentation de la clientèle issue de l'immigration. L'intervention auprès de cette clientèle demande des ajustements, comme la production d'outils conçus avec l'écriture simplifiée. Cette clientèle rencontre par la suite des difficultés importantes d'intégration en emploi, et plus largement, pour naviguer dans la société. Des organismes comme Littératie Ensemble et Literacy in Action offrent des ateliers d'alphabétisation, mais rencontrent des enjeux d'assiduité des participants; des ateliers d'une durée de deux heures sont trop exigeants dans un contexte de grande précarité.

Au cours des derniers mois, les coupures en francisation ont beaucoup fait jaser. Si les services de francisation offerts par le ministère de l'Éducation (MEQ) ont été cessés, ceux offerts par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ont été maintenus, voire bonifiés. À Sherbrooke, la bonification des services financés par le MIFI compense presque qu'entièrement les services coupés par le MEQ. Cependant, des modifications apportées dans la gestion des inscriptions semblent complexifier et allonger le processus pour les demandeurs.

12. CULTURE

Il peut être surprenant de voir la culture se frayer une place parmi les thématiques retenues dans le cadre de ce portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale. On associe rarement la culture à un élément essentiel à la survie. Nous croyons toutefois que la culture est un vecteur de lien social, d'inclusion et d'intégration. Elle offre également de multiples façons d'exprimer ses doutes, ses craintes et sa douleur comme sa guérison et sa joie. En ce sens, l'inclusion de la culture dans le portrait 2025 est toute justifiée.

La ville de Sherbrooke compte six centres culturels d'arrondissement, soit :

- Baobab, café de quartier (Ascot, arrondissement des Nations)
- Comité Arts et Culture Jacques-Cartier (Jacques-Cartier, arrondissement des Nations)
- Centre culturel Le Parvis (Arrondissement de Fleurimont)
- Centre culturel Pierre-Gobeil (Arrondissement de Brompton-Rock Forest-Saint-Élie-Deauville)
- Maison des arts et de la culture de Brompton (Arrondissement de Brompton-Rock Forest-Saint-Élie-Deauville)
- Centre culturel et du patrimoine d'Uplands (arrondissement de Lennoxville)

Les centres culturels d'arrondissement ont pour mission de rendre les arts et la culture accessibles aux personnes citoyennes de Sherbrooke en présentant une programmation de qualité, variée et originale.

TABLEAU 8 : COMPARAISON DE SHERBROOKE, DE L'ESTRIE ET DU QUÉBEC SUR DIFFÉRENTS INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT, DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DE LITTÉRATIE

Indicateur		Sherbrooke	Estrie	Québec
Enfants de maternelle vulnérables dans au moins un des cinq domaines de développement de l'enfant, 2022	Total	26,7 %	30,2 %	28,7 %
	Garçons	32 %	36,6 %	35,6 %
Enfants qui ne fréquentent pas un service de garde		47,6 %	40,8 %	40,9 %
Enfants nés à l'extérieur du Canada		39,7 %	42,3 %	37,3 %
Anglais comme langue maternelle		32,1 %	44,9 %	37,5 %
Diplomation ou qualification après 7 ans au secondaire, 2022				
	Total	83,1 %	79,6 %	82,1 %
	Filles	88,3 %	84,7 %	86,3 %
	Garçons	78,4 %	74,7 %	78,1 %
Accès à la formation générale des adultes après 7 ans au secondaire, cohorte de 2022	Total	13,1 %	19,8 %	17,6 %
	Filles	9,9 %	16,4 %	14,9 %
	Garçons	16,1 %	23 %	20,3 %
Sorties du secondaire sans diplôme ni qualification, année 2021				
	Total	13,3 %	15,7 %	13,8 %
	Filles	9,5 %	11 %	10,6 %
	Garçons	17 %	20,4 %	17,1 %
Accès à la formation professionnelle après 7 ans au secondaire, 2022				
	Total	13,6 %	18,6 %	13,2 %
	Filles	9,2 %	13,2 %	8,3 %
	Garçons	17,6 %	23,8 %	18 %
Accès à la formation collégiale après 7 ans au secondaire, 2022				
	Total	67,9 %	58,7 %	67,3 %
	Filles	77,5 %	69,3 %	76,9 %
	Garçons	59,2 %	48,7 %	58 %
Plus haut diplôme obtenu (25-64 ans), 2021				
	Sans diplôme	10,2 %	13,6 %	11,8 %
	Secondaire général	15,6 %	18,9 %	17 %
	Professionnel	20 %	22,7 %	18,9 %
	Collégial	19,1 %	18,3 %	18,9 %
	Universitaire	35,1 %	26,5 %	33,4 %
Proportion de la population de 15 ans et plus qui a un indice de littératie sous le niveau 3[8]		50,5 %	53,4 %	51,6 %

Source : ISQ, 2022; Ecobes, 2024

[8] Indique la proportion de la population de 15 ans et plus qui présente un indice de littératie inférieur au niveau 1, niveau 1 et niveau 2. Il existe 6 niveaux de littératie, les compétences associées à chacun sont les suivantes :

- Inférieur au niveau 1 : utiliser seulement un vocabulaire de base et être capable de lire des textes courts sur des sujets familiers.
- Niveau 1 : lire des textes relativement courts présentant une seule information.
- Niveau 2 : faire le lien entre le texte et l'information, dans un texte avec deux informations ou plus.
- Niveau 3 : lire des textes denses ou longs nécessitant d'interpréter et de donner du sens aux informations.
- Niveau 4 : Évaluer des textes longs et complexes exigeant des connaissances préalables.
- Niveau 5 : Savoir intégrer, évaluer, synthétiser plusieurs textes et leurs subtilités. Nécessite des connaissances préalables spécialisées et la compréhension de la logique et de concepts.

Les centres culturels d'arrondissements et Animation Centre-ville sont également associés à l'initiative La brise culturelle, mise en place en 2020 afin de soutenir le milieu culturel, lourdement frappé par les mesures sanitaires liées à la COVID-19. La Brise culturelle est depuis renouvelée chaque été. Elle se veut être une offre culturelle de proximité et qui offre aux citoyens et citoyennes des activités gratuites dans les espaces publics de la Ville.

La Ville de Sherbrooke compte également cinq bibliothèques municipales soient :

- Trois dans l'arrondissement de Brompton-Rock Forest-Saint-Élie-Deauville (Bromptonville, Rock Forest et Saint-Élie)
- Une dans l'arrondissement de Lennoxville
- Une dans l'arrondissement des Nations
- Aucune dans l'arrondissement de Fleurimont.

Elle met à disposition des citoyens des murs de graffitis permanents (huit) et temporaires (huit) et expose plus de 250 œuvres d'art, dont une quarantaine d'œuvres publiques (monuments, sculptures, murales, installations, etc.), auxquelles s'ajoutent 18 murales réalisées par l'organisme M.U.R.I.R.S. La Ville fait également une place importante à la culture lorsqu'elle organise des fêtes de quartier dans les parcs.

Trois musées sherbrookois participaient au programme des Journées gratuites aux musées. Le Musée d'histoire de Sherbrooke (Mhist), le Musée des beaux-arts de Sherbrooke (MBAS) et le Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke (MNS2) offraient jusqu'à tout récemment l'entrée gratuite le premier dimanche du mois. Malheureusement, le Gouvernement du Québec a annoncé retirer son soutien financier à ce programme, ne maintenant la gratuité que pour les moins de 20 ans à compter du 1er mars 2025 (Tadros, 2025).

Outre la Ville, certaines organisations mettent également en place des initiatives pour démocratiser la culture et faciliter l'accès à des spectacles et événements à saveur culturelle pour des groupes vulnérables. Ainsi, le Théâtre du Double Signe[9], le Centre des arts de la scène Jean-Besré (CASJB) ou encore la CDC de Sherbrooke offrent parfois des billets gratuits directement à la population ou via le concours d'organismes partenaires, qui redistribuent ces billets parmi leurs usagers. Le Salon du livre de l'Estrie offre chaque année une activité spéciale pour les Maisons de jeunes de la région. Toutefois, certaines formes d'art apparaissent plus hermétiques aux populations marginalisées, qui ne maîtrisent pas toujours les codes associés au théâtre, par exemple. Le Théâtre du Double Signe travaillera dans les prochains mois à rendre son art plus accessible par la production d'outils éducatifs.

[9] Le Théâtre du Double Signe mise sur deux initiatives : La billetterie sympathique, où, pour un même spectacle, cinq tarifs sont offerts (deux tarifs supérieurs au tarif régulier, le tarif régulier et deux tarifs inférieurs au tarif régulier) et La banque de billets en attente, où des billets sont achetés par des partenaires (entreprises ou individus) et redistribués aux personnes qui en font la demande et via quatre CDC de l'Estrie. On vise redistribuer 800 billets gratuits en 2025.

La population résidant dans les quartiers défavorisés de Sherbrooke souhaite avoir accès à des spectacles et activités culturelles. Cette demande revient à chacune des assemblées de quartier organisées par la Table de quartier Quatre-Saisons. Cependant, le budget loisirs et spectacles est souvent le premier coupé lorsque des difficultés financières surviennent. En mode survie, la culture n'est pas l'élément priorisé.

Les activités de rapprochement interculturel sont en général très appréciées, et les populations immigrantes retirent une grande valorisation de la mise en lumière de la diversité culturelle.

Les personnes aînées sont nombreuses à souhaiter le développement d'une offre de spectacles de jour puisque plusieurs évitent de sortir ou de conduire à la noirceur.

13. ITINÉRANCE

L'itinérance est bien présente à Sherbrooke et n'est plus spécifique au centre-ville. Elle peut prendre deux formes : l'itinérance visible et l'itinérance cachée.

Itinérance visible

Une personne est considérée comme étant en situation d'itinérance visible si elle n'a pas de domicile permanent et sécuritaire ET se trouve, le soir du dénombrement, sans abri, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine (par exemple, une voiture, un abri de fortune ou une entrée de porte) ou dans une ressource temporaire (notamment une ressource d'hébergement d'urgence, un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, une ressource de transition, un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, un centre de crise, un centre hospitalier, un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire d'un service de police).

Itinérance cachée

Une personne est décrite comme étant en situation d'itinérance cachée si elle est hébergée temporairement chez d'autres personnes ou dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe permanent, ou si elle demeure dans une maison de chambres.

Le dernier dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec a eu lieu le 11 octobre 2022. En Estrie, on dénombrait ce soir-là 664 personnes en situation d'itinérance visible. Il s'agit d'une augmentation de l'ordre de 216 personnes, ou 51 % comparativement à l'exercice précédent, réalisé en 2018. Pour l'ensemble du Québec, la hausse est de 44 %. Pour la vaste majorité des cas (87 % au Québec), il s'agit d'itinérance hébergée. On dénote toutefois 13 % d'itinérance dans des lieux extérieurs. Près de la moitié ont été en situation d'itinérance toute l'année précédant le dénombrement (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2023).

Le profil des personnes en situation d'itinérance visible demeure semblable à celui de l'exercice 2018. La majorité sont des hommes (67 %) cisgenres. Les personnes recensées sont âgées de moins de 20 ans dans 20 % des cas (1,1 % sont mineurs), de 30 à 49 ans dans 44 % des cas et de

50 ans et plus dans 35,5 % des cas (6,5 % ont 65 ans ou plus). Il est à noter qu'en contexte d'itinérance, on considère aînée une personne de 50 ans ou plus. Le tiers n'ont pas complété les études secondaires, un autre tiers ont un diplôme de niveau secondaire. Les populations non hétérosexuelles sont légèrement plus présentes en contexte d'itinérance (14 %) que dans la population générale (10 %), les autochtones sont surreprésentés en contexte d'itinérance (5 fois plus que dans la population générale; phénomène toutefois moins présent à Sherbrooke que dans d'autres régions), de même que les personnes non binaires (12 fois plus que dans la population générale). Trois personnes sur dix ont connu leur premier épisode d'itinérance il y a dix ans ou plus (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2023). La proportion des répondants ayant un emploi est en hausse depuis 2018 (10 % en 2018 contre 16 % en 2022).

Autre changement remarqué depuis le précédent dénombrement : la principale raison évoquée de la perte de logement permanent. En 2018, la principale raison évoquée était les troubles liés à la consommation de substances psychoactives. Bien que cette raison demeure importante (21 % des répondants), la principale raison évoquée en 2022 est l'expulsion par le propriétaire, que ce soit en raison de loyers impayés, de plaintes et/ou de rénovations (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2023).

Près de 3 personnes en situation d'itinérance sur dix (29 %) ont par le passé été placées par la Direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2023).

Bien que les intervenants notent que les femmes sont de plus en plus présentes dans les ressources, celles-ci se retrouvent plus fréquemment en situation d'itinérance cachée, où elles sont souvent forcées d'échanger des rapports sexuels contre le gîte, comme en ont témoigné les partenaires de la Table en violence conjugale de l'Estrie. Les jeunes aussi optent pour des stratégies de contournement comme le « couchsurfing » pour éviter la rue. Des intervenants mentionnent qu'un nombre croissant d'adultes matures vivent en colocation et ce, non pas par choix mais par nécessité financière.

Différents intervenants nous ont mentionné que l'itinérance est maintenant apparente dans différents secteurs de la ville, comme à Lennoxville, dans le quartier Ascot ou des Jardins-Fleuris, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ceci a un impact sur les résidents du secteur, qui sont moins habitués de côtoyer une telle misère, ce qui les insécurise.

Des changements sont remarqués dans l'écosystème de l'itinérance à Sherbrooke, avec la démarche d'incorporation de la Table itinérance de Sherbrooke et le projet de maison de chambre supervisés pour les femmes en difficulté ou en transition, entre autres. La coopérative de solidarité L'Autre-Toit a également un projet de développement sur la planche à dessin.

14. AUTRES ENJEUX TRANSVERSAUX OU ÉMERGENTS

14.1 LA FRACTURE NUMÉRIQUE

L'exclusion, ou fracture, numérique est un enjeu transversal à chacune des thématiques abordées précédemment. Contrairement à la croyance populaire, elle n'affecte pas seulement les personnes aînées.

Des bureaux régionaux sont fermés, les services offrent de moins en moins de rendez-vous en personne. Que ce soit dans le réseau de la santé, au bureau d'immatriculation ou tout autre service, la prise de rendez-vous se fait maintenant principalement en ligne. Les services en ligne sont peu ou pas accessibles pour les personnes peu familières avec l'informatique (analphabétisme numérique), les personnes à faible revenu, les personnes qui vivent une instabilité résidentielle, les personnes avec un faible niveau de littératie et les personnes immigrantes ou allophones.

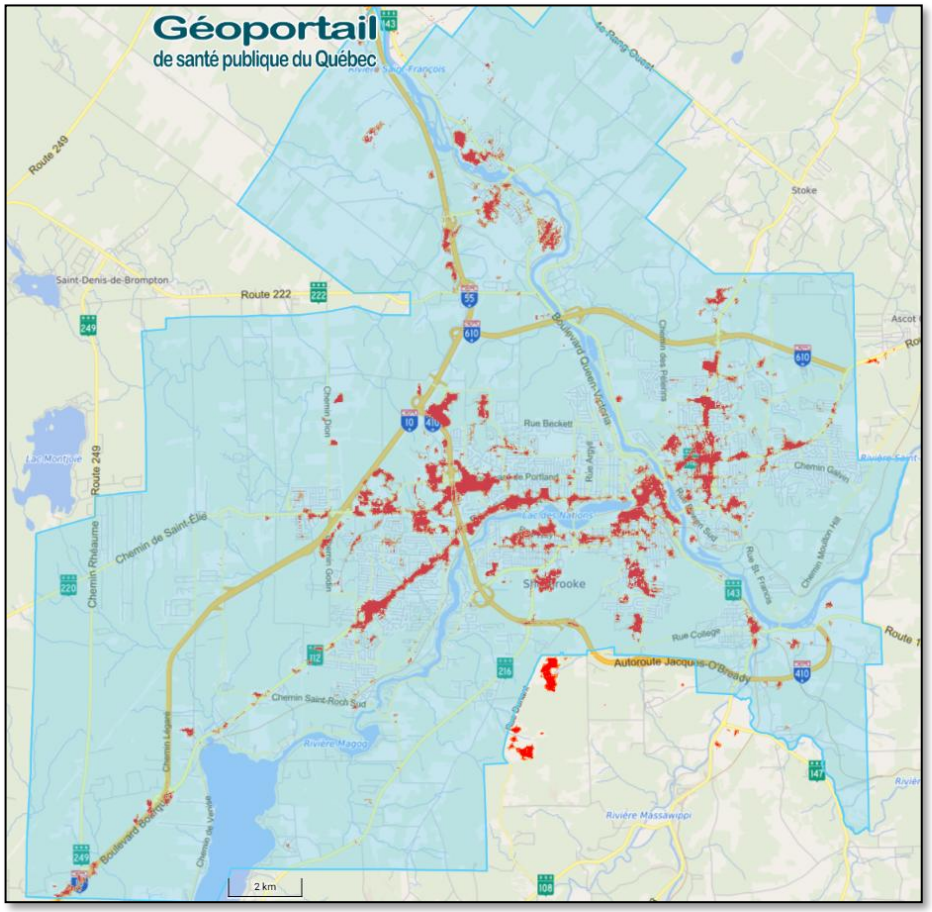
Au niveau commercial également, il y a exclusion numérique. Fermeture de commerces de proximité au profit du commerce en ligne, rabais et programmes récompenses accessibles via une application, les personnes les plus vulnérables sont une fois de plus les plus fortement touchées.

Si, il y a quelques années, l'enjeu du numérique résidait dans l'accès à Internet sur l'ensemble du territoire, l'enjeu réside maintenant dans l'accès aux services et à l'information.

14.2 LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Direction de la santé publique de l'Estrie souligne, dans les faits saillants concernant la santé de la population du RLS de Sherbrooke, que la population sherbrookoise est particulièrement exposée et vulnérable à certains aléas climatiques, notamment du fait de la présence de nombreux îlots de chaleur (Direction de la santé publique de l'Estrie, 2024). La carte suivante montre une concentration des îlots de chaleur autour des principaux axes routiers et commerciaux (rue King, boulevard de Portland, Autoroute 410, 12^{e} et 13^{e} avenues), mais également dans les communautés défavorisées sur le plan matériel et social (de Sainte-Jeanne-d'Arc, des Grands-Monts, du Centre-ville de Sherbrooke, de Marie-Reine, des Jardins-Fleuris, etc.).

FIGURE 5 : CARTE DES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS 2020-2022



Source : Géoportail de santé publique du Québec

Les personnes aînées, les jeunes enfants, les personnes souffrant de maladies chroniques et celles aux prises avec des problèmes de santé mentale sont les plus vulnérables aux aléas climatiques.

15. CONCLUSION

Si l'on remarque une apparence d'amélioration sur les marqueurs de revenu, il faut demeurer prudent; il s'agit en fait d'un écran de fumée causé les prestations gouvernementales d'urgence déployées dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Depuis le précédent portrait, réalisé en 2019, l'inflation a crû plus rapidement que le revenu des Sherbrookois. L'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse de 11,3 % entre 2020 et 2022 (18,1% en ajoutant 2023 et 2024; ISQ, 2025a). En contrepartie, le revenu moyen après impôt des particuliers québécois a stagné entre 2020 à 2022 (données non disponibles pour 2023-2024; ISQ, 2025b).

La situation s'est dégradée en matière de logement, avec des hausses de loyers importantes auxquelles s'ajoute un rattrapage majeur lors d'une période de vacance (changement de locataire), le tout aggravé par des mesures législatives défavorables aux locataires, comme

l'interdiction de la cession de bail. Les organismes en sécurité alimentaire ont vu la demande décupler pour leurs services. De plus en plus de travailleurs recourent à des services de dépannage alimentaire; deux revenus peinent maintenant à faire vivre une famille. En transport, la pérennisation et l'étendue de la tarification solidaire à toutes personnes référées par les organismes partenaires est une excellente nouvelle. Cependant, les autres enjeux du réseau de transport en commun (trajets, horaires, transfert de ligne, etc.) demeurent. Même chose au niveau du transport actif et de l'autopartage; quelques initiatives ont vu le jour récemment ou sont annoncées, mais sont-elles vraiment accessibles aux personnes défavorisées?

Au niveau de la santé mentale, l'épisode pandémique a été difficile pour une grande partie de la population, et les effets se font encore sentir. À cela s'ajoute le stress engendré par l'inflation, la hausse des loyers, l'incertitude économique et politique. L'accessibilité des services publics de santé mentale autant que physique demeure un enjeu. L'arrivée de Santé Québec, qui impose des coupures budgétaires, n'a rien pour rassurer. Au niveau de la réussite éducative et de la littératie, le RLS de Sherbrooke fait bonne figure en Estrie. Le milieu de la culture, qui rencontre des enjeux qui lui sont propres, fait preuve de résilience et met en place de belles initiatives pour démocratiser la culture et la rendre accessible à un plus large public. En Itinérance, les données du dernier dénombrement sont claires; le problème s'est accentué entre 2018 et 2022. Les témoignages de divers intervenants laissent croire que cette tendance s'est poursuivie depuis. Bien que le profil général des personnes en situation d'itinérance demeure semblable, les intervenants mentionnent voir plus de jeunes adultes (18-20 ans) et plus de personnes aînées (50 ou plus) en situation d'itinérance visible ou cachée. La fracture numérique s'accentue alors que de plus en plus de services et procédures migrent en ligne. Les événements climatiques extrêmes se font plus nombreux, plus fréquents.

De plus, ces enjeux interagissent les uns avec les autres, s'additionnant et complexifiant les interventions et les solutions à mettre en place. Les intervenants ont été nombreux à mentionner la difficulté, voire l'impossibilité de travailler en profondeur les enjeux de fond (ex.: dynamique de violence conjugale, confiance en soi dans une démarche d'employabilité, etc.) parce que leur clientèle est en constante lutte pour sa survie. De plus en plus, les intervenants ressentent un sentiment d'impuissance dans leur travail.

SOURCES

Banques alimentaires du Québec (2024). *Bilan-Faim Québec 2024*.

Bellehumeur, Zoé. (2024). *Plus de 4M $ pour le transport adapté à Sherbrooke*. Le 4 novembre 2024. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2117488/transport-adapte-sherbrooke-mobilite-reduite

Blais, Réjean, Thomas Deshaies et Marie-Claude Lyonnais (2024). *Hausse moyenne de 58 % de la valeur des résidences unifamiliales à Sherbrooke*. 15 octobre 2024. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2112525/valeur-residence-role-evaluation-sherbrooke

Castonguay, P., Satilmis, L. et M. St-Cyr-Morin (2024). *Faits saillants concernant la santé de la population, RLS de Sherbrooke*, Direction de la santé publique de l'Estrie, Mai 2024.

Cégep de Sherbrooke (2023). *Mémoire sur le logement à Sherbrooke*. Présenté à la Commission ad hoc sur le logement, 27 mars 2023.

Centre de recherche sur le vieillissement (2024). *Des solutions en transport identifiées pour les personnes aînées de Sherbrooke*. https://www.cdrv.ca/nouvelles/details/article/des-solutions-en-transports-identifiees-pour-les-personnes-ainees-de-sherbrooke

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (2023). *Enquête sur la santé psychologique des 12-25 ans, Faits saillants 2023.*

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (2024). *Facteurs de risque de l'insécurité alimentaire, Portrait du quartier Ascot*.

Commission ad hoc sur le logement (2023). *Se loger à Sherbrooke, avec enjeux et défis.*

Concertation Logement Sherbrooke (2025). *État de situation du logement à Sherbrooke 2023-2024*.

Concertation sherbrookoise de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale (2023). *Imaginons... Sherbrooke sans pauvreté!* Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique pour le plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Juin 2023.

Direction de santé publique de l'Estrie, Équipe de surveillance de la santé de la population et de l'évaluation (2023). *Tableau de bord des communautés de l'Estrie, version du 21 novembre 2023*. https://www.santeestrie.qc.ca/professionnels/ressources-pour-les-professionnels/sante-publique-de-lestrie/donnees-et-publications

ÉCOBES – Recherche et transfert. (2024). *Bibliothèque d'indicateurs : Parcours au secondaire; Scolarité des adultes et littératie*, (Statistique Canada). Dans Regard 360 [Plateforme]. https://regard360.shinyapps.io/plateforme/

Fondation pour l'alphabétisation (2021). *Les conséquences de l'analphabétisme au Québec*. https://fondationalphabetisation.org/lanalphabetisme/tout-sur-lanalphabetisme/les-consequences/

Gouvernement du Québec (n.d.). *Indice de désert alimentaire, 2021*. Géoportail de santé publique du Québec. Consulté en ligne le 5 février 2025.

Institut de la statistique du Québec (2022). Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM).

Institut de la statistique du Québec (2025a). *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMT de Québec, moyennes annuelles (2022 = 100)*. Mise à jour le 21 janvier 2025. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3878

Institut de la statistique du Québec (2023). *Rémunération horaire*. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/revenu/remuneration-horaire

Institut de la statistique du Québec (2025b). *Revenu moyen*. Mis à jour le 13 février 2025. https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/revenu/revenu-moyen?onglet=ensemble-de-la-population

Institut national de santé publique du Québec (2023). *Pandémie et insécurité alimentaire – Résultats du 21 mars 2023*. https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/insecurite-alimentaire-mars-2023

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (2024). *Le revenu viable en 2024, Sortir de la pauvreté dans un contexte de crise du logement*.

Ministère de l'Éducation (2025). *Compétences de niveau 3*. https://www.education.gouv.qc.ca/adultes/references/litteratie/programme-pour-levaluation-internationale-des-competences-des-adultes-peica/resultats-2012/competences-de-niveau-3

Ministère de la Famille (2024). *Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde éducatif à l'enfance, 30 avril 2024.*

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2023). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec – Rapport de l'exercice du 11 octobre 2022*. Fiche technique.

Office municipal d'habitation de Sherbrooke et Le Parallèle de l'habitation sociale inc. (2023). *Mémoire*. Commission ad hoc sur le logement, 27 mars 2023.

Pion, Isabelle (2024). *Retour à la case départ pour le vélo libre-service à Sherbrooke*. La Tribune, 16 avril 2024. https://www.latribune.ca/actualites/actualites-locales/sherbrooke/2024/04/16/retour-a-la-case-depart-pour-le-velo-libre-service-a-sherbrooke-CTSCH3DCZRDR7MT66TJJQ6TGZM/#:~:text=L'appel%20d'offres%20pour,sur%20son%20%C3%A9ch%C3%A9ancier%20de%202025.

Promotion Handicap (2023). *Mémoire présentant les positions pour l'inclusion des personnes aînées ou en situation de handicap en vue d'une future politique de l'habitation et du logement social de Sherbrooke*. Commission ad hoc sur le logement, Mars 2023.

Radio-Canada (2024a). *L'an dernier, 13 résidences privées pour aînés ont fermé leurs portes en Estrie*. 10 janvier 2024. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2040700/rpa-fermeture-lit-personnes-aines-sherbrooke

Radio-Canada (2024b). *LocoMotion annonce desservir l'ensemble du territoire de Sherbrooke*. 3 décembre 2024. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2124326/locomotion-sherbrooke-partage-vehicule#:~:text=La%20plateforme%20LocoMotion%20qui%20favorise,secteurs%20pr%C3%A9cis%20de%20la%20Ville.

Réseau estrien en développement social (2023). *Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique sur le plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement du Québec.* Juin 2023.

Richard, Gabrielle, Alexis Graindorge, Amelie Charbonneau, Olivier Vallerand et Marie Houzeau (2025). *Augmentation des niveaux de malaise. Ce que les élèves du secondaire pensent de la diversité sexuelle*, 2017-2024. Montréal, GRIS-Montréal.

Tadros, Patricia (2025). *Fin de la gratuité pour tous dans les musées du Québec*. Radio-Canada. Le 27 janvier 2025. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2135720/musees-quebec-fin-gratuite-gabrielle-bouchard#:~:text=Le%20gouvernement%20met%20fin%20%C3%A0,%C3%A0%20compter%20du%202%20mars.&text=La%20mesure%2C%20mise%20en%20place,de%20visiter%20gratuitement%20les%20mus%C3%A9es.

Samson, Isabelle et Laetitia Satilmis (2024). *Portrait de santé publique sur l'exclusion sociale en Estrie*, Journée d'échange et de co-construction Pour et Avec les personnes qui vivent de l'exclusion sociale dans notre région, 29 novembre 2024.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2024). *Enquête sur les logements locatifs, Canada, 2024*.

Société de transport de Sherbrooke (2025). *Solidarité Transport : de projet pilote à tarification solidaire pérenne*. 3 février 2025. https://www.sts.qc.ca/2025/02/03/solidarite-transport-de-projet-pilote-a-tarification-solidaire-perenne/

Société de transport de Sherbrooke (n.d.). *STS à la demande*. https://www.sts.qc.ca/horaires/sts-a-la-demande/

Statistiques Canada (2022). *Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI)*. Dictionnaire, Recensement de la population, 2021. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=fam021

Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (2023). *Le logement, fer de lance de la lutte à la pauvreté*. Commission ad hoc sur le logement de Sherbrooke. Mars 2023.

Ville de Sherbrooke (n.d). *Carte interactive.* https://cartes.ville.sherbrooke.qc.ca/CarteGlobale/

Ville de Sherbrooke (2021). *La Brise culturelle, Bilan sommaire 2021*.

16. ANNEXE

TABLEAU 9. LISTE DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA COLLECTE DE DONNÉES ET NATURE DE LEUR PARTICIPATION

Organisation	Informateur	Documents et données quantitatives	Entrevue (données qualitatives)
La Grande Table	Karine Godbout	X	
La Cordée	Danielle Bolduc	X	X
Le Spot Jeunesse	Geneviève Leroux		X
Concertation Aînés Sherbrooke	Jessica Calvé		X
AQDR Sherbrooke et Région	Isabelle Guérard		X
Fondation Rock-Guertin	Solange Rodrigue		X
CIME	Joannie Lasnier		X
Orientation Travail	Nathalie Boudreau		X
Concertation logement Sherbrooke	Mélissa St-Cyr-Morin	X	
Société de transport de Sherbrooke	Jade Giroux Larkin		X
Concertation communautaire de Lennoxville Comité consultatif en développement social de Lennoxville	Gabrielle Ste-Croix		X
Carrefour Accès Loisirs	Vincent Bourbeau		X
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie	Arianne Lafontaine		X
Table régionale des Aînés de l'Estrie	Sylvie Lebrun et Micheline Roberge		X
Initiative sherbrookoise en développement des communautés (ISDC)	Toute l'équipe	X	X
Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie	Marianne Lemieux	X	
Table en violence conjugale de l'Estrie	*Rencontre de la concertation*		X
CIUSSS de l'Estrie – CHUS, Direction de la santé publique	Mylène Dugré	X	
Table itinérance Sherbrooke (TIS)	Gabriel Pallotta	X	X



oedc

Observatoire estrien du développement des communautés

1820, rue Galt Ouest – bureau 125
Sherbrooke (Québec) J1K 1H9

© 2021